

Prévoyance pour la vie

Rapport d'étude: idées de réforme pour l'avenir



CLIENTE

PensExpert SA
Kauffmannweg 17, 6003 Lucerne

MANDATAIRE

Sotomo
Binzstrasse 23, 8045 Zurich

AUTEUR·E·S (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Elia Heer
Michael Hermann
Sarah Pannen
Simon Stückelberger

ILLUSTRATEUR

Kornel Stadler

Date de parution de l'étude: juin 2025

SOTOMO

COMPRENDRE LE CHANGEMENT ET PROMOUVOIR LES RÉFORMES

Pour PensExpert, il est essentiel de développer et de renforcer la prévoyance professionnelle en Suisse.



Une réforme du système de prévoyance suisse est nécessaire afin d'être en mesure de répondre sur le long terme aux exigences des nouveaux modèles de travail et de vie. Pour pouvoir élaborer des propositions fondées, PensExpert travaille en étroite collaboration avec des hautes écoles et des universités, à qui elle confie des enquêtes et des études. Mais pour que des réformes importantes aient une chance d'aboutir lors d'une future votation populaire, les connaissances en matière de prévoyance doivent être encouragées. En effet, des assurés mieux informés ont davantage confiance dans la prévoyance, et plus ils disposent de connaissances en la matière, plus la population est à même de prendre des décisions en toute connaissance de cause lors des votations sur la LPP et l'AVS. L'étude «Prévoyance pour la vie» montre avec optimisme que la population suisse serait favorable à des réformes opportunes et à de nouveaux modèles de prévoyance. La LPP est entrée en vigueur il y a 40 ans. Il est grand temps de la moderniser.

JÖRG ODERMATT

Président du conseil
d'administration

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'J' followed by a series of loops and a final downward stroke.

1	Introduction	5
1.1	À propos de cette étude	5
1.2	Principaux résultats en bref	7

2	La prévoyance en pleine mutation	12
2.1	Attentes et disposition à prendre des initiatives personnelles	12
2.2	Le compte épargne-temps comme pilier de la prévoyance	19
2.3	Prévoyance malgré le chômage	29

3	Prévoyance pour un nouveau monde du travail	35
3.1	Travail, revenu et réflexion sur la prévoyance	35
3.2	Emploi fixe et activité indépendante	42
3.3	Travail et prévoyance à la retraite	47
3.4	Entre statu quo et changement: quelles idées sont convaincantes?	52

4	Votations populaires sur le thème de la prévoyance	55
4.1	Faire des réformes est difficile	55
4.2	Grande pertinence et complexité élevée	63

5	Collecte des données et méthode	73
5.1	Enquête	73
5.2	Analyse des votations	74

Introduction

1.1 À PROPOS DE CETTE ÉTUDE

Dans les débats politiques sur le thème de la prévoyance, l'accent est généralement mis sur la prévoyance vieillesse – et dans ce contexte, surtout sur les défis de l'évolution démographique et du vieillissement de la population. Dans le même temps, le monde du travail et la société sont en pleine mutation: les modèles de travail à temps partiel, le travail de soin, l'indépendance, la recherche de l'égalité des droits et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée marquent le quotidien. Mais que signifient ces changements pour le monde de la prévoyance qui, traditionnellement, repose en premier lieu sur la prévoyance vieillesse et les carrières professionnelles classiques composées de trois phases fermées – formation, activité professionnelle, retraite.

PensExpert SA propose différentes approches de réforme pour mieux adapter le système de prévoyance aux besoins des parcours de vie actuels et ouvrir la voie à une prévoyance plus flexible et personnalisée. Il s'agit par exemple de l'introduction d'un compte épargne-temps ainsi que de mesures devant permettre à un plus grand nombre de personnes de se constituer une fortune de prévoyance tout en réduisant les déséquilibres structurels du système de prévoyance actuel. Un retour sur le passé montre toutefois que les réformes de la prévoyance vieillesse ont souvent du mal à passer de la théorie aux urnes. Une analyse des votations sur la prévoyance doit aider à mieux en comprendre les raisons.

Dans le cadre de l'étude «Prévoyance pour la vie», PensExpert SA a chargé l'institut de recherche Sotomo d'analyser la popularité

des différentes approches de réforme et, plus généralement, la capacité à évoluer du système de prévoyance vieillesse en Suisse. L'étude se compose de deux parties: d'une part une enquête et d'autre part une analyse des votations portant sur la prévoyance au cours des 25 dernières années. L'enquête repose sur un sondage en ligne mené en février 2025 auprès de plus de 2300 personnes. Les résultats sont représentatifs de la population linguistiquement intégrée de Suisse alémanique et de Suisse romande. L'analyse des votations s'appuie sur les données de Swissvotes¹ ainsi que sur les enquêtes de suivi des études Vox/Voto.

Le premier chapitre de l'étude aborde le concept d'une prévoyance complète pour la vie et présente des approches de réforme visant à adapter le système de prévoyance aux réalités de la vie, marquées par des phases de travail de soin, de formation continue ou de chômage. Le deuxième chapitre examine les nouveaux modèles de travail tels que le travail hybride – qui combine activité indépendante et emploi salarié – et analyse les propositions de réforme approuvées visant à adapter la prévoyance aux réalités du monde du travail actuel. Le troisième chapitre traite du comportement de votation de la population suisse sur les projets de prévoyance. Il s'agit notamment d'examiner dans quelle mesure des facteurs tels que la perception personnelle de l'importance du thème de la prévoyance, la complexité des projets soumis à votation, ou encore le rôle particulier des électeurs âgés compliquent la mise en œuvre des réformes.

¹Swissvotes: la base de données des votations populaires fédérales. Année Politique Suisse, Université de Berne. En ligne: www.swissvotes.ch. Consulté pour la dernière fois le 17.2.2025

1.2 PRINCIPAUX RÉSULTATS EN BREF

Compréhension de la prévoyance, lacunes dans les connaissances et volonté de prendre des initiatives personnelles: pour la grande majorité de la population suisse – 72% –, la prévoyance est avant tout une protection financière générale pour l’avenir (fig. 1). L’accent est mis en particulier sur la protection à la retraite, qui constitue une priorité centrale de la prévoyance pour 83% des personnes interrogées (fig. 2). Il est surtout attendu (61%) de la prévoyance vieillesse qu’elle soit prévisible et stable à long terme (fig. 3). Environ la moitié des personnes interrogées estiment que leurs connaissances sur le thème de la prévoyance vieillesse sont bonnes ou plutôt bonnes – les hommes (55%) nettement plus que les femmes (41%) (fig. 4). Parallèlement, on constate une forte volonté des personnes interrogées de s’occuper activement de leur propre prévoyance: 82% de la population peut s’imaginer utiliser une plateforme numérique qui reflète sa situation personnelle en matière de prévoyance à travers les trois piliers et qui l’aide à planifier sa prévoyance (fig. 5). Deux tiers de la population active seraient en outre prêts à prendre eux-mêmes des mesures pour améliorer leur situation en matière de prévoyance – le plus souvent en augmentant leurs propres cotisations d’épargne (fig. 6).

Le compte épargne-temps comme pilier d’une prévoyance flexible: Le concept du compte épargne-temps permet aux salariés d’épargner des heures supplémentaires, des jours de vacances non pris ou des cotisations volontaires sous forme d’avoirs de valeur et de les utiliser ultérieurement pour des congés payés. Le concept est largement approuvé par la population – 76% des personnes interrogées jugent l’idée positive (fig. 8). Deux tiers pourraient même s’imaginer utiliser eux-mêmes un compte épargne-temps (fig. 8) – le plus souvent pour une retraite anticipée (59%) ou un congé personnel (58%) (fig. 9). Les personnes interrogées plus jeunes voient un potentiel supplémentaire pour des formations continues (43%) ou un congé parental prolongé (45%). Alors que pour les pères, c’est surtout la retraite anticipée qui est au premier plan, les mères

utiliseraient en outre un compte épargne-temps pour des phases de congé parental ou de travail de soin (fig. 10). 62% s'attendent à ce qu'un compte épargne-temps puisse améliorer l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée (fig. 11). L'importance accordée au temps dans la société se reflète également dans les priorités des personnes interrogées: 59% préféreraient actuellement avoir plus de temps libre plutôt qu'un revenu plus élevé grâce à une charge de travail plus importante (fig. 13). En outre, une personne interrogée sur deux pourrait envisager de prendre sa retraite un an plus tard si elle pouvait pour cela prendre un congé payé de six mois au cours des années précédentes (fig. 12).

Chômage et lacunes de prévoyance: plus de la moitié de la population suisse n'a pas exercé d'activité lucrative pendant au moins trois mois au cours de sa vie, le plus souvent en raison d'une recherche d'emploi ou d'un congé parental (fig. 14). Étant donné que les versements dans le pilier 3a sont actuellement liés à une activité lucrative, cela peut entraîner des lacunes dans la prévoyance individuelle. Une nette majorité des personnes interrogées (79%) se prononce en faveur de l'adaptation de cette réglementation et de la possibilité, pour les personnes sans activité lucrative, d'effectuer des versements dans le pilier 3a (fig. 16). Une autre proposition de réforme qui profiterait en particulier aux personnes ayant une responsabilité au niveau du travail de soin concerne le versement plus flexible des fonds du pilier 3a: 55% des personnes interrogées sont favorables à ce que ces fonds puissent également être versés durant les phases de la vie liées au travail de soin, par exemple pendant un congé parental ou pendant le travail de soin à des proches (fig. 17). Si les motifs de versement des fonds du pilier 3a sont élargis à une utilisation tels qu'une formation continue ou un congé parental prolongé, le soutien diminue: seuls 24% des personnes interrogées approuvent cette approche de réforme (fig. 19).

Le souci de la prévoyance marque la vie professionnelle: Pour la plupart des personnes interrogées, la possibilité d'épargner pour la prévoyance vieillesse n'est pas ce qu'elles apprécient le plus dans leur travail (fig. 20). La prévoyance vieillesse a néanmoins une influence importante sur le comportement des personnes dans le monde du travail. Six personnes interrogées

sur dix indiquent avoir pris des décisions professionnelles par souci de la prévoyance vieillesse – par exemple ne pas avoir réduit leur taux d'activité (38%), ne pas avoir pris de congé sabbatique (30%) ou avoir renoncé à exercer une activité indépendante (18%) (fig. 21).

À la recherche de solutions équitables pour les carrières professionnelles: le système de prévoyance actuel pénalise en particulier les personnes à faible revenu et aux parcours professionnels discontinus, majoritairement des femmes. Les propositions visant à combler ces lacunes structurelles se heurtent toutefois à des réticences: seuls 47% des personnes interrogées sont favorables à une augmentation des cotisations d'épargne pour les personnes exerçant une activité lucrative à faible revenu (fig. 23), et seulement 37% soutiennent une répartition égale de l'avoir de la caisse de pension entre les partenaires (fig. 24).

Le travail hybride a le vent en poupe – le système de prévoyance est à la traîne: la moitié de la population active peut s'imaginer travailler à la fois comme salarié et indépendant. Le travail hybride est particulièrement apprécié par les jeunes et les personnes ayant un niveau de formation plus élevé (fig. 25). Ce qui est particulièrement apprécié dans l'activité indépendante, c'est la plus grande indépendance et la liberté de s'organiser comme on le souhaite (fig. 26), tandis que l'insécurité financière et le manque de protection sociale sont cités comme les principaux désavantages (fig. 27) de cette forme de travail. Un modèle de travail hybride pourrait atténuer ces inconvénients financiers mais le système de prévoyance actuel n'est guère approprié. 72% des personnes interrogées soutiennent l'idée d'une réforme qui permettrait, dans un tel cas, d'assurer l'ensemble du revenu dans une seule caisse de pension (fig. 28).

Des idées de réforme appréciées pour travailler plus longtemps à la retraite: près de la moitié de la population peut envisager de continuer à travailler après l'âge de la retraite AVS – c'est particulièrement le cas pour les personnes ayant un niveau de formation élevé ou exerçant un travail non physique (fig. 29). Une majorité des personnes interrogées (71%) soutient l'idée de réforme selon laquelle les personnes actives ayant

atteint l'âge de l'AVS devraient également pouvoir continuer à cotiser à la caisse de pension (fig. 30). Un âge de référence échelonné, qui varierait en fonction de la charge physique, est également approuvé par deux tiers de la population, et ce dans toutes les couches de la société (fig. 31, fig. 32).

Les électeurs ont du mal à réformer la prévoyance: Au cours des 25 dernières années, les électeurs n'ont accepté que quatre projets sur vingt relatifs à la prévoyance vieillesse (fig. 34). Le Conseil fédéral et la plupart des partis gouvernementaux obtiennent des taux de réussite plus faibles pour les votations sur la prévoyance que pour les autres thèmes (fig. 35). Le PS, qui a souvent tenté d'influencer la législation sur la prévoyance par la voie de l'initiative, est le parti qui a le moins de succès. Il est cependant le parti qui parvient le plus souvent à rassembler ses partisans autour de projets de prévoyance (fig. 37). L'UDC est moins bien placée à cet égard et n'a pu rassembler qu'à peine la moitié de ses partisans lors des votations sur la prévoyance au cours de cette décennie (fig. 38), ce qui peut-être le signe d'une divergence croissante entre la direction du parti et la base sur les questions sociales.

Une grande pertinence face à une grande complexité: les électeurs considèrent les thèmes de la prévoyance comme particulièrement importants (fig. 39). Trois des huit projets ayant la pertinence moyenne la plus élevée sont des réformes de la prévoyance vieillesse. Parallèlement, les référendums portant sur des projets de prévoyance sont perçus comme plus complexes que la moyenne. En moyenne, 42% des votants les jugent difficiles à comprendre, contre 27% pour les autres votations référendaires (fig. 41). L'association d'une complexité élevée et d'une grande pertinence a pour conséquence que de nombreux électeurs préfèrent s'en tenir au statu quo en cas de doute, ce qui complique les réformes.

Voix décisive des aînés: Les retraités participent plus souvent aux votations, ce qui leur confère un poids particulier, notamment dans le domaine de la prévoyance vieillesse. Il s'agit souvent de leurs propres intérêts financiers. Beaucoup profitent de cette possibilité pour «s'octroyer par le vote» un avantage

Une prévoyance pour la vie

financier, comme le montre leur approbation, supérieure à la moyenne, de la 13e rente AVS (fig. 43). Dans le même temps, ces personnes ne sont plus directement concernées par de nombreux changements structurels puisque les rentes, une fois attribuées, ne sont plus modifiées. Cela permet à des réformes structurelles telles que l'«AVS 21», rejetées par la majorité de la population active, de s'imposer.

La prévoyance en pleine mutation

Ce chapitre se penche sur l'évolution des réalités de la vie et des exigences qui en résultent en matière de prévoyance. Qu'entend la population par «prévoyance»? Quelles sont les attentes qui en découlent et dans quelle mesure chacun est prêt à s'impliquer personnellement pour améliorer sa propre situation de prévoyance? Quelle est l'importance du temps? À quoi servirait du temps supplémentaire? Et quelle est l'importance de la prévoyance en période de chômage?

2.1 ATTENTES ET DISPOSITION À PRENDRE DES INITIATIVES PERSONNELLES

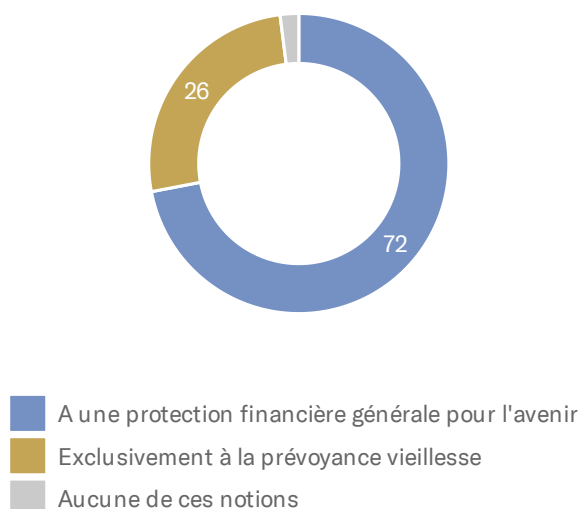
Qu'est-ce que la prévoyance? Dans les débats politiques, la prévoyance est généralement assimilée à la retraite. Par conséquent, les discussions sur les réformes se concentrent surtout sur l'évolution démographique et les défis engendrés par le vieillissement de la population. Si l'on interroge la population suisse sur sa conception de la prévoyance, on constate qu'elle en a une compréhension plus large que celle adoptée en politique: pour 72% des personnes interrogées pensent en premier lieu à

Une prévoyance pour la vie

une sécurité financière globale pour l'avenir et pas seulement à la retraite (fig. 1).

Compréhension de la prévoyance (fig. 1)

«Quand vous entendez le terme «prévoyance», à quoi pensez-vous?»



La majorité estime que la
prévoyance est une
couverture couvrant toutes
les phases de la vie.

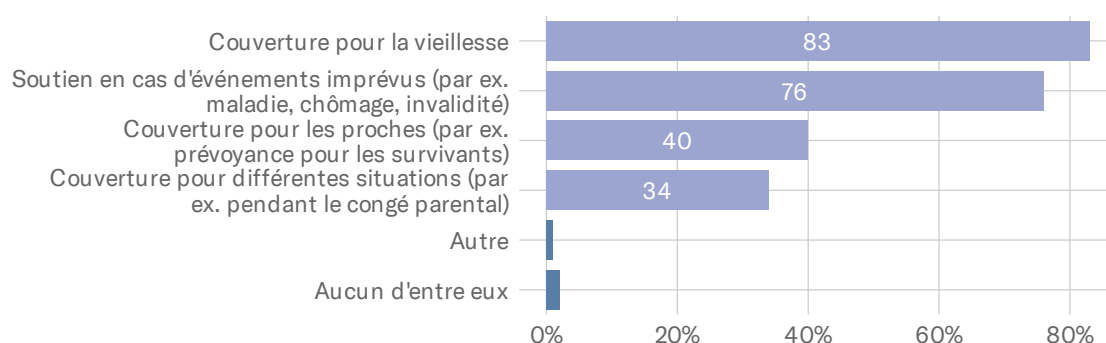
Un coup d'œil sur les besoins de la population en matière de protection financière montre toutefois que la sécurité à la re-

Une prévoyance pour la vie

traite reste la priorité absolue – 83% des personnes interrogées la considèrent comme importante (fig. 2). Dans le même temps, 76% des personnes interrogées considèrent le soutien en cas d'imprévus et un tiers la couverture dans différentes situations (p. ex. congé parental) comme une fonction centrale de la protection financière.

Priorités en matière de sécurité financière (fig. 2)

«Quand vous pensez à la sécurité financière, qu'est-ce qui est particulièrement important pour vous?»

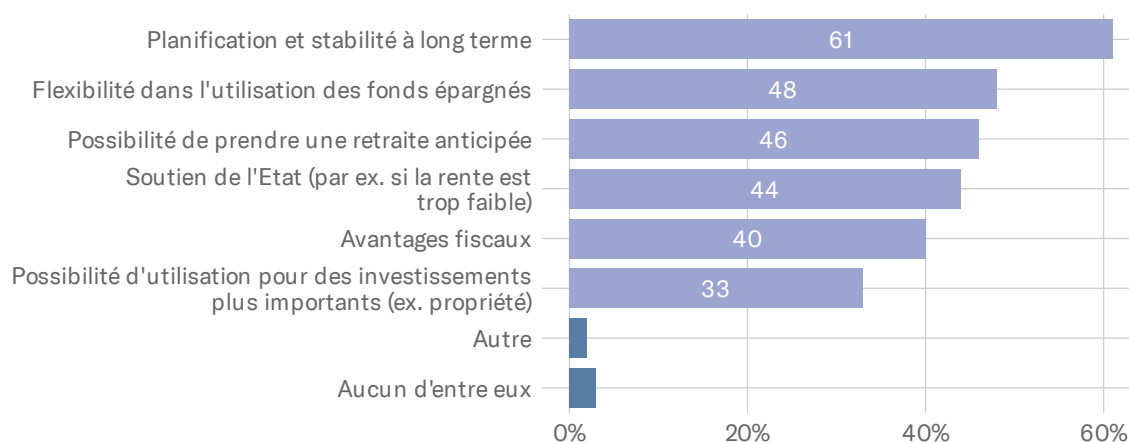


Mais quelles sont les exigences posées à sa prévoyance vieillesse? En ce qui concerne les attentes personnelles, une nette majorité (61%) des personnes interrogées attache une importance particulière à la planification et à la stabilité à long terme de leur prévoyance vieillesse (fig. 3). Dans le même temps, près de la moitié des personnes interrogées souhaitent bénéficier d'une certaine flexibilité dans l'utilisation des fonds épargnés ainsi que de la possibilité (48%) de pouvoir partir à la retraite plus tôt (46%). Ces résultats mettent en lumière l'aspiration à une retraite qui offre à la fois sécurité et liberté d'aménagement selon les besoins personnels.

Une prévoyance pour la vie

Attentes vis-à-vis de la prévoyance vieillesse (fig. 3)

«Quelles sont vos attentes concernant la prévoyance vieillesse?»

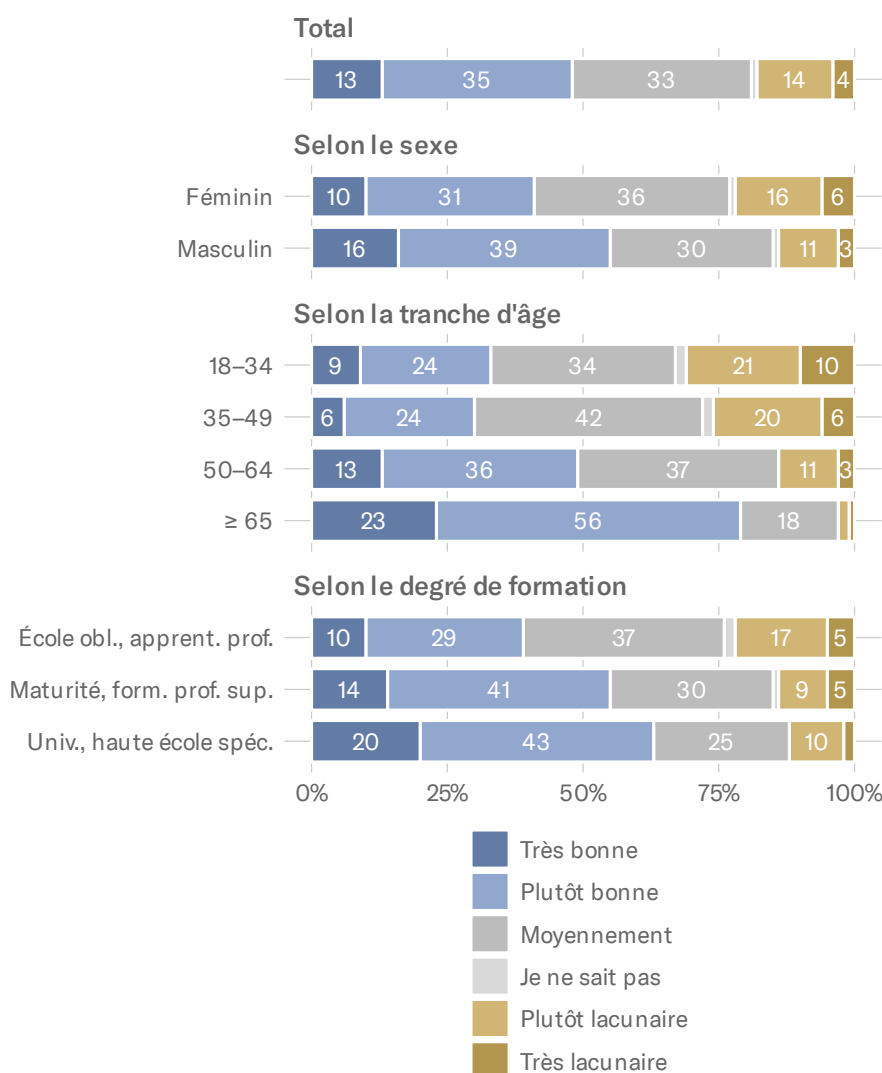


Bien que le thème de la prévoyance vieillesse concerne tout le monde, seuls 50% environ de la population estiment que leurs connaissances sur ce sujet sont plutôt bonnes ou très bonnes (fig. 4). Les lacunes de connaissances sont particulièrement évidentes chez les personnes ayant un faible niveau de formation ainsi que chez les jeunes et les personnes d'âge moyen, c'est-à-dire dans la phase de la vie où des mesures précoces de prévoyance seraient particulièrement déterminantes à long terme. Les différences entre les sexes sont également frappantes: alors que 55% des hommes estiment que leurs connaissances en matière de prévoyance sont (plutôt) bonnes, seuls 41% des femmes pensent la même chose et ce, bien que les femmes présentent en moyenne souvent des prestations de prévoyance inférieures. Pour elles, des connaissances approfondies seraient d'autant plus importantes afin de lutter de manière ciblée contre les désavantages financiers liés à la retraite.

Une prévoyance pour la vie

Auto-évaluation des connaissances en prévoyance vieillesse – selon la sociodémographie (fig. 4)

«De manière générale, comment évalueriez-vous vos propres connaissances en matière de prévoyance vieillesse?»



La complexité du système de prévoyance contribue largement au fait que de nombreuses personnes se sentent insuffisamment informées. Il est donc d'autant plus important de faciliter l'accès à des informations compréhensibles et proches du quotidien. Les solutions numériques pourraient apporter une contribution décisive à cet égard.

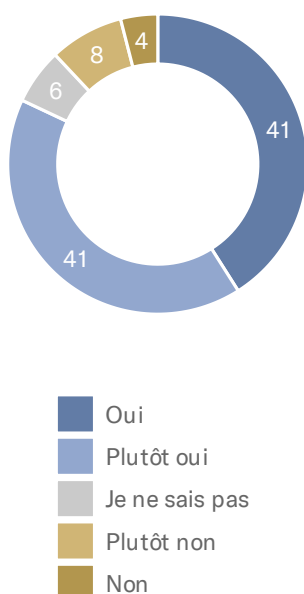
La grande ouverture de la population concernant une plateforme de prévoyance numérique montre à quel point ce besoin est réel: 82% des personnes interrogées pourraient en principe s'imaginer utiliser une plateforme présentant clairement leur situation

Une prévoyance pour la vie

en matière de prévoyance personnelle – composée des trois piliers AVS, caisse de pension et pilier 3a – et pouvant les aider à planifier leur prévoyance (fig. 5).

Intérêt pour une plateforme de prévoyance numérique (fig. 5)

«Supposons qu'il existe une plateforme numérique qui présente clairement votre situation de prévoyance vieillesse (AVS, caisse de pension, pilier 3a). L'utiliserez-vous pour la planification de votre prévoyance?»

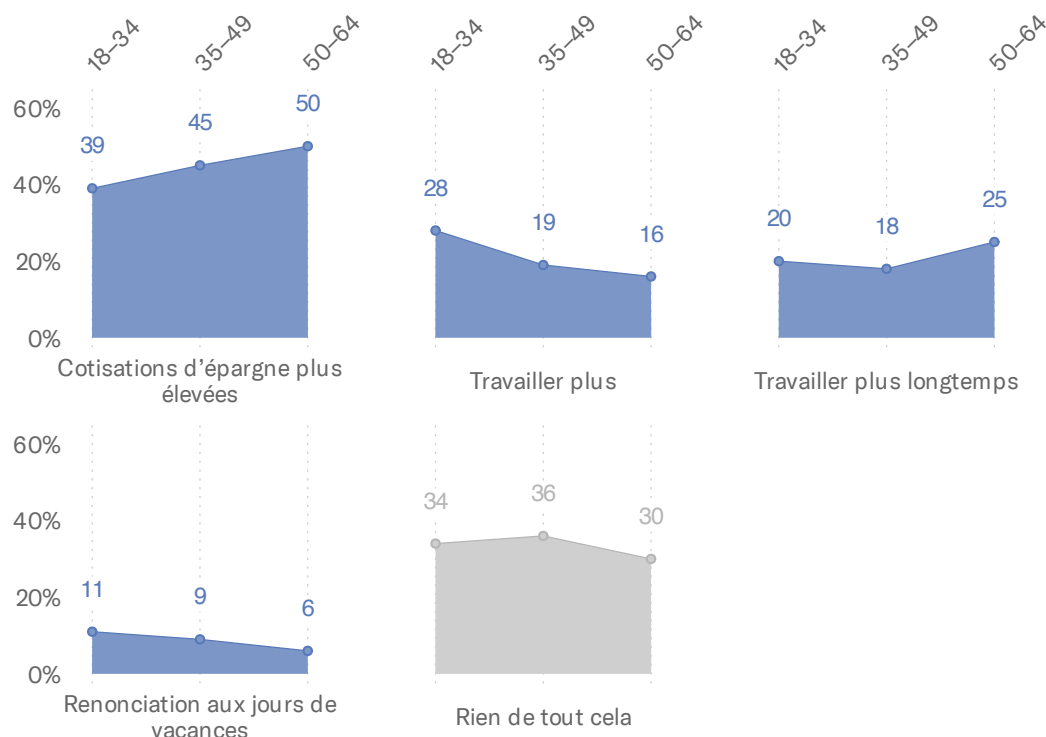


Les besoins et les priorités en rapport avec le thème de la prévoyance vieillesse sont une chose, la volonté de s'impliquer soi-même pour l'améliorer en est une autre. Deux tiers des personnes interrogées se montrent prêtes à prendre des mesures concrètes en faveur de leur situation en matière de prévoyance vieillesse. En revanche, environ un tiers n'est pas prêt à y consacrer des moyens financiers, du temps ou du travail supplémentaires (fig. 6).

Une prévoyance pour la vie

Mesures d'amélioration de la prévoyance vieillesse – selon l'âge (fig. 6)

«Que seriez-vous personnellement prêt à faire pour améliorer votre prévoyance vieillesse?»



La figure 6 montre la volonté de différents groupes d'âge de prendre des mesures pour améliorer leur prévoyance vieillesse. Il est intéressant de noter que l'augmentation des cotisations d'épargne constitue la mesure privilégiée pour améliorer la prévoyance vieillesse, et ce pour tous les groupes d'âge. Alors que cette mesure est approuvée par la moitié des plus de 50 ans, cette proportion est de 39% chez les moins de 35 ans. Ce

groupe d'âge est en outre le plus disposé à augmenter son taux d'occupation au profit d'une meilleure prévoyance vieillesse (28%). Environ une personne de moins de 50 ans sur cinq et une personne sur quatre à partir de 50 ans serait même prête à accepter un relèvement de l'âge de la retraite. Les résultats montrent en outre que peu de personnes sont prêtes à sacrifier leur temps (sous forme de jours de vacances) pour la prévoyance vieillesse, alors que des heures de travail supplémentaires ou des contributions financières sont nettement plus facilement acceptées – un indice de l'importance accordée au temps dans la société actuelle?

Mieux vaut économiser plus que travailler plus ou plus longtemps.

2.2 LE COMPTE ÉPARGNE-TEMPS COMME PILIER DE LA PRÉVOYANCE

On observe un changement social dans le monde du travail, qui s'éloigne de plus en plus des parcours professionnels classiques, avec trois phases distinctes: formation, activité professionnelle et retraite. Ce changement s'accompagne également d'une demande croissante de modèles de prévoyance plus flexibles, qui tiennent compte des réalités de la vie actuelles telles que les formations continues, le travail de soin, les congés et les réorientations. Une approche qui a fait ses preuves en Allemagne est le compte épargne-temps, également appelé compte temps de travail à vie. Celui-ci permet aux employés de verser sur un compte spécial les heures supplémentaires ou les jours de vacances non utilisés. Du temps supplémentaire peut être «racheté» par le biais de contributions financières. L'avoir épargné peut ensuite

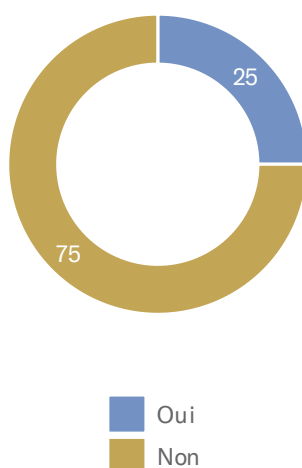
Une prévoyance pour la vie

être utilisé de manière flexible pour financer des congés tels que la formation continue, les congés sabbatiques, le congé parental, les soins à des proches ou une retraite anticipée.

En Suisse, cette approche est encore largement méconnue: trois quarts des personnes interrogées déclarent n'avoir encore jamais entendu parler de compte épargne-temps (fig. 7).

Popularité du compte épargne-temps (fig. 7)

«Avez-vous déjà entendu parler d'un compte épargne-temps?»

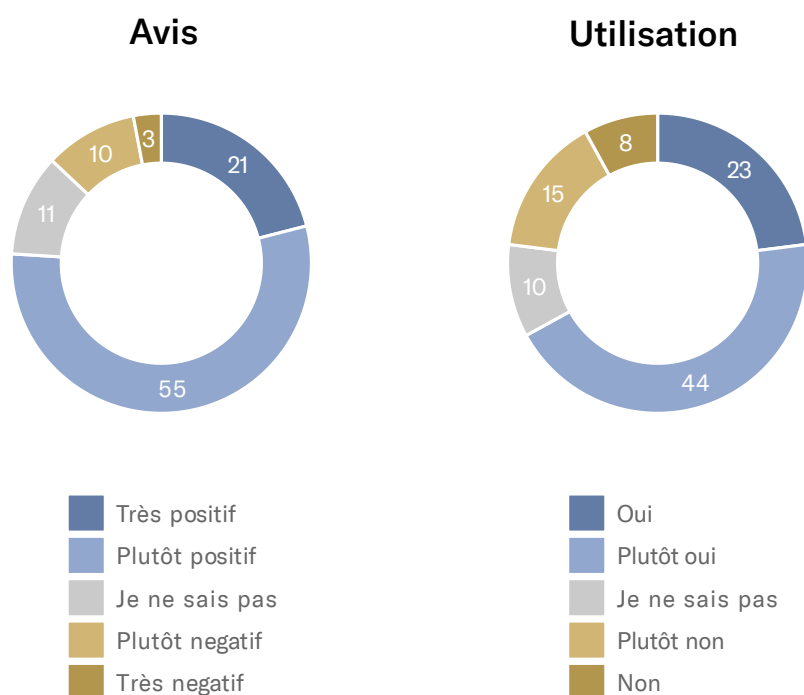


Lorsque les personnes interrogées sont familiarisées avec le concept de compte épargne-temps, elles se montrent très ouvertes à cette approche. 76% d'entre elles jugent positivement l'idée d'un compte épargne-temps (fig. 8, à gauche). Deux tiers des personnes interrogées peuvent en principe s'imaginer, utiliser elles-mêmes un compte épargne-temps (fig. 8, à droite).

Une nette majorité serait intéressée par un compte épargne-temps.

Évaluation et intérêt pour le compte épargne-temps (fig. 8)

Avis: «Globalement, que pensez-vous de l'idée d'un compte épargne-temps?»; utilisation: «Pourriez-vous envisager personnellement d'utiliser un compte épargne-temps?» ou «Auriez-vous pu envisager personnellement d'utiliser un compte épargne-temps?» – pour les personnes à la retraite



Mais à quelles fins un tel compte épargne-temps serait-il utilisé? La plus grande motivation réside dans la possibilité de prendre une retraite anticipée – 59% des personnes intéressées utiliseraient le compte à cette fin (fig. 9). Mais d'autres formes d'utili-

Une prévoyance pour la vie

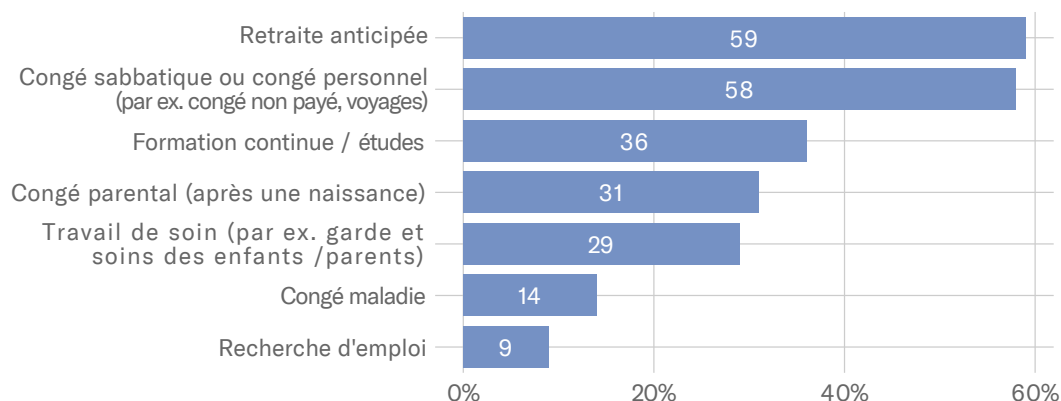
sation sont également demandées: 58% y voient une opportunité de financer un congé sabbatique ou un congé personnel, tandis que 36% envisageraient d'utiliser l'avoir épargné pour une formation continue ou des études. Ce type d'utilisation est particulièrement apprécié des jeunes. Chez les moins de 35 ans, près d'une personne sur deux déclare vouloir utiliser un compte épargne-temps pour suivre une formation continue (43%) ou pour prolonger le congé parental après la naissance d'un enfant (45%).

Une prévoyance pour la vie

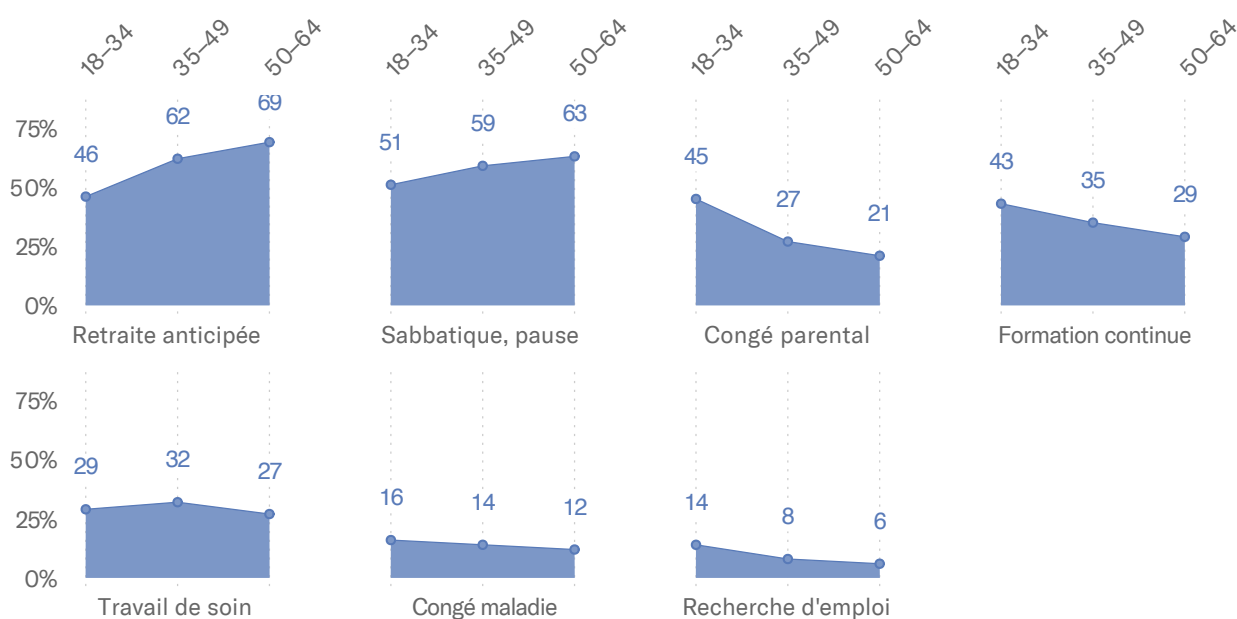
Raisons d'utiliser un compte épargne-temps – total et selon l'âge (fig. 9)

«Parmi les situations suivantes, lesquelles pourraient selon vous être la ou les raisons principales d'utiliser un compte épargne-temps?» – uniquement les personnes actives intéressées par l'utilisation d'un compte épargne-temps

Total



Selon la tranche d'âge



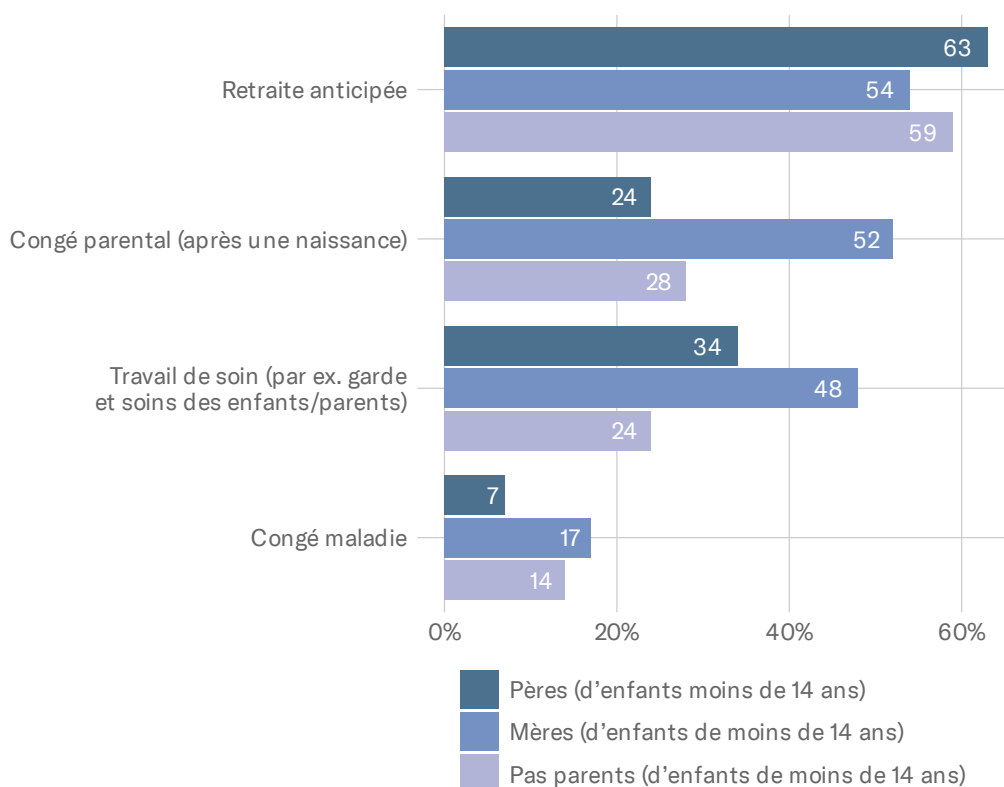
Compte tenu du débat sur la répartition inégale du travail de soin dans la société, il vaut également la peine de se pencher sur les parents (fig. 10). Environ la moitié des mères qui pourraient envisager d'utiliser le compte épargne-temps financeraient

Une prévoyance pour la vie

ainsi un congé parental ou des phases du travail de soin (p. ex. garde et soins des enfants/parents). Chez les pères, l'intérêt est moindre: une personne sur quatre ou un tiers seulement utiliserait le compte à ces fins. En revanche, 63% voient dans le compte épargne-temps une possibilité pour partir en retraite anticipée, contre 54% pour les mères.

Raisons d'utiliser un compte épargne-temps – selon la parentalité (fig. 10)

«Parmi les situations suivantes, lesquelles pourraient, selon vous, être la ou les raisons principales d'utiliser un compte épargne-temps?» – uniquement les personnes intéressées par l'utilisation d'un compte épargne-temps, uniquement la population active

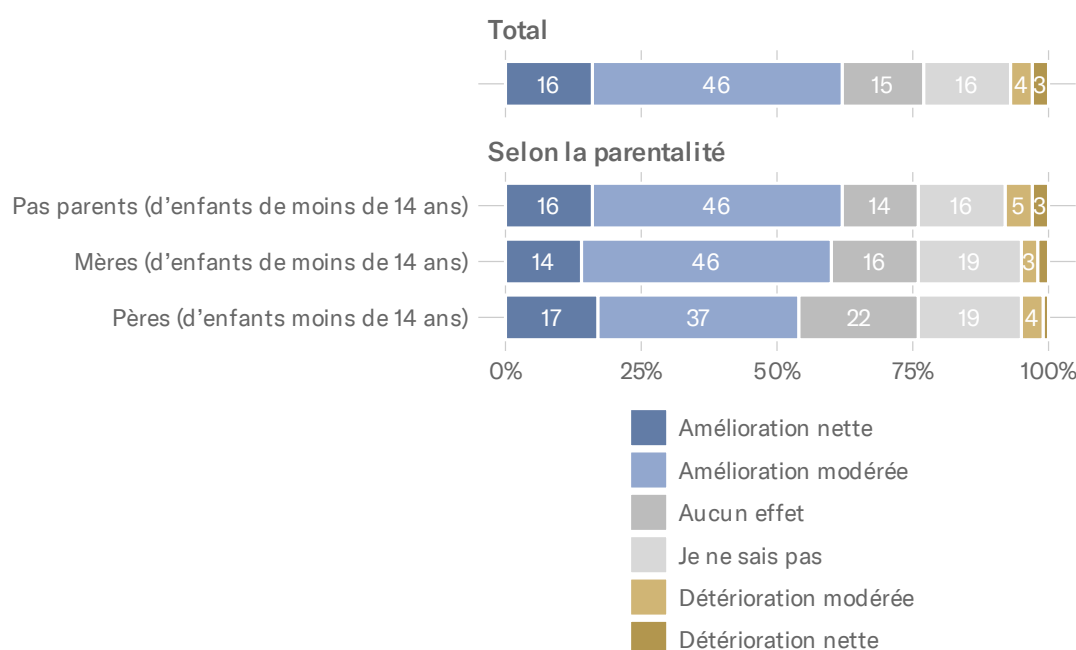


Si l'on demande directement à la population suisse quel serait l'impact d'un compte épargne-temps sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, le tableau qui se dessine est positif. Un peu moins des deux tiers des personnes interrogées (62%) s'attendent à une amélioration, la plupart d'entre elles prévoyant une certaine amélioration (46%, fig. 11).

Une prévoyance pour la vie

Influence du compte épargne-temps sur l'équilibre travail-vie privée – selon la parentalité (fig. 11)

«Selon vous, quel serait l'impact d'un compte épargne-temps sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée?»



Cette euphorie mesurée pourrait s'expliquer par le fait que l'avoir du compte épargne-temps doit d'abord être constitué et que les possibilités d'utilisation dépendent donc fortement des ressources individuelles. L'utilité d'un compte épargne-temps suppose en effet que des ressources financières, temporelles ou liées au travail aient été mobilisées au préalable. Les mères sont particulièrement confrontées à un défi: c'est précisément pendant les périodes de congé parental ou de travail de soin, là où un compte épargne-temps serait le plus bénéfique, qu'elles n'ont souvent pas encore eu l'opportunité d'accumuler un avoir en -temps suffisant. Une approche possible pour réduire cet obstacle serait d'introduire un «crédit-temps» ou de transférer des crédits-temps entre parents. Néanmoins, les mères évaluent un peu plus positivement l'influence du compte épargne-temps sur la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée: 60% d'entre elles s'attendent à une amélioration claire ou certaine, contre 54% des pères (fig. 11).

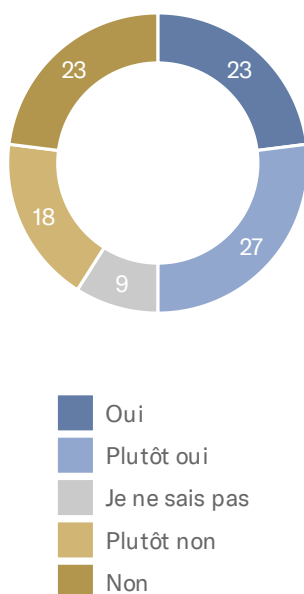
La moitié des personnes interrogées iraient en retraite un an plus tard en échange d'un congé payé de six mois.

Une autre approche prometteuse pour adapter le système de prévoyance aux besoins actuels consiste en un échange direct basé sur le temps. Ainsi, une personne interrogée sur deux peut s'imaginer partir à la retraite un an plus tard si elle a pu prendre un congé payé de six mois au cours des années précédentes (fig. 12). Cette possibilité pourrait également être réalisée dans le cadre d'un compte épargne-temps et, outre la prise flexible d'un congé au niveau individuel, aurait le potentiel de maintenir les actifs plus longtemps dans la vie active tout en minimisant la charge des retraites pour la société.

Une prévoyance pour la vie

Retraite ou congé (fig. 12)

«Pourriez-vous envisager de partir à la retraite un an plus tard si vous aviez bénéficié d'un congé payé de 6 mois au cours de votre vie professionnelle?» ou «Auriez-vous pu envisager de partir à la retraite un an plus tard si vous aviez bénéficié d'un congé payé de 6 mois au cours de votre vie professionnelle?» – pour les personnes à la retraite



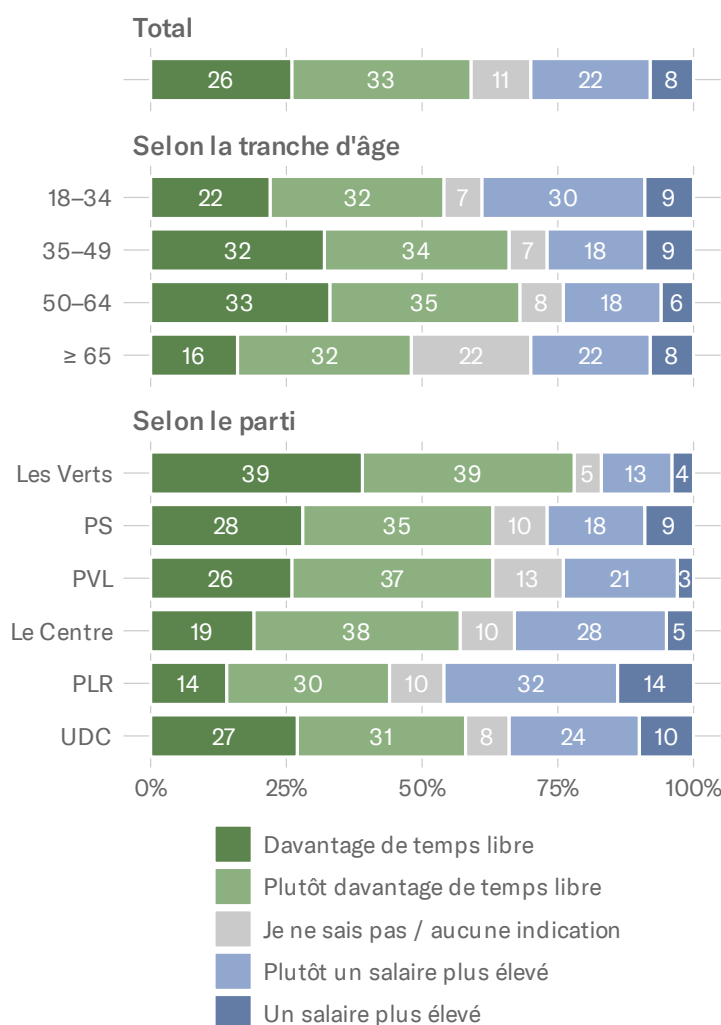
Le temps, surtout ici et maintenant, est considéré par la majorité de la population comme un bien particulièrement précieux. S'il leur fallait choisir entre plus de temps libre ou un salaire supplémentaire (grâce à plus de travail), 59% des personnes interrogées opteraient (plutôt) pour plus de temps libre dans leur phase de vie actuelle (fig. 13). 11% sont indécises, tandis que 30% opteraient (plutôt) pour plus de salaire. Ce qui est intéressant, c'est que ce sont surtout les personnes âgées de 35 à 64 ans qui misent sur le temps plutôt que sur l'argent. Cela pourrait s'expliquer par des obligations familiales ou à un changement de priorités personnelles. Dans ce contexte, il vaut également la peine de se pencher sur les schémas politiques: alors que les personnes interrogées proches du PLR accordent une plus grande importance à

Une prévoyance pour la vie

plus de salaire, les personnes du Centre et de la gauche ont tendance à privilégier davantage de temps libre – une image qui correspond tout à fait aux stéréotypes courants.

Salaire ou temps libre – selon la sociodémographie (fig. 13)

«Si, dans votre phase de vie actuelle, vous aviez le choix entre plus de salaire (en travaillant plus) et plus de temps libre, quel serait votre choix?»



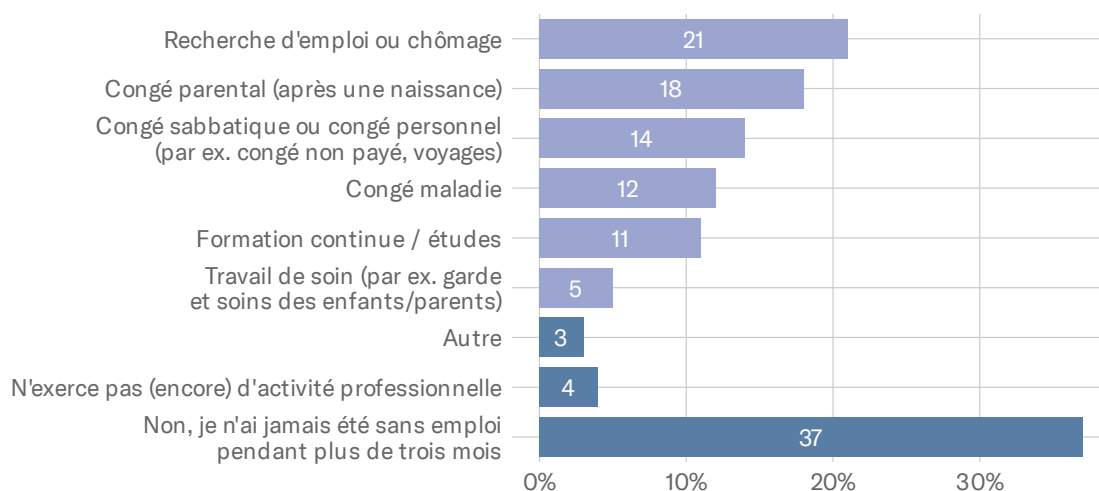
Les résultats de l'étude mettent en évidence une ouverture fondamentale et un besoin croissant, dans la société, de bénéficier de solutions de prévoyance adaptées aux réalités de la vie personnelle. Dans ce contexte, la question de savoir à quoi pourrait ressembler une «prévoyance pour la vie» en tenant compte de parcours professionnels différents et parfois lacunaires gagne en importance.

2.3 PRÉVOYANCE MALGRÉ LE CHÔMAGE

Plus de la moitié de la population a connu une période d'inactivité pendant au moins trois mois au cours de sa vie, le plus souvent en raison d'une recherche d'emploi ou du chômage (21%), suivis du congé parental (18%), d'un congé sabbatique ou personnel (14%, fig. 14). Dans le même temps, 37% des personnes interrogées déclarent n'avoir jamais été au chômage pendant plus de trois mois depuis le début de leur vie professionnelle.

Le chômage et ses causes (fig. 14)

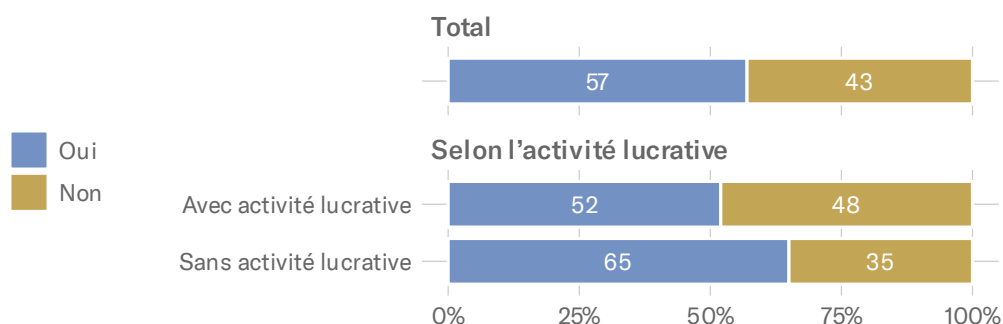
«Depuis le début de votre vie professionnelle, avez-vous déjà été sans emploi pendant plus de trois mois? Si oui, quelle en était la ou les raisons?»



Les interruptions prolongées de l'activité professionnelle ont des conséquences sur la situation de prévoyance individuelle: d'une part, des lacunes peuvent apparaître dans la caisse de pension et, d'autre part, il n'est actuellement pas possible en Suisse d'effectuer des versements dans la prévoyance privée du pilier 3a pendant les périodes d'inactivité. 43% de la population ne sait pas que les personnes sans activité lucrative ne peuvent pas cotiser à la prévoyance privée, et un tiers des personnes actuellement sans activité professionnelle ne le sait pas non plus (fig. 15).

Connaissance de la règle d'exclusion du pilier 3a pour les inactifs – selon l'activité lucrative (fig. 15)

«En Suisse, il n'est actuellement pas possible, pour les personnes sans activité lucrative, d'effectuer des versements dans le troisième pilier 3a. Le saviez-vous?»



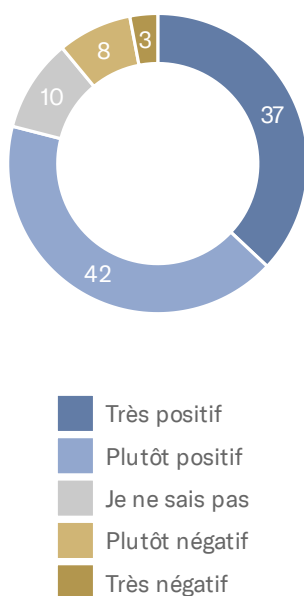
Permettre aux personnes sans activité lucrative de procéder au versement dans le pilier 3a est l'approche de réforme la plus appréciée.

Une adaptation de cette réglementation pourrait permettre aux personnes sans activité lucrative d'améliorer leur prévoyance vieillesse privée, mais pourrait entraîner une charge plus importante pour les finances publiques du fait de l'avantage fiscal qui en résulte. Dans ce contexte, la population a été interrogée sur sa position concernant une éventuelle réforme du pilier 3a – 79% des personnes interrogées se prononcent en faveur d'une possibilité de versement dans le pilier 3a également pour les personnes sans activité lucrative (fig. 16).

Une prévoyance pour la vie

Évaluation versement au pilier 3a pour les personnes sans activité lucrative (fig. 16)

«Que pensez-vous de la proposition visant à permettre aux personnes sans activité lucrative (p. ex. pendant congé parental, prise en charge des parents) de cotiser également au pilier 3a?»



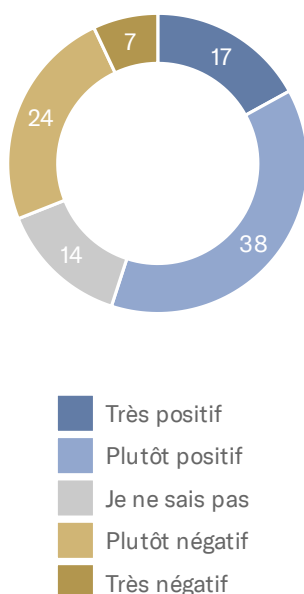
Comme le montre déjà la figure 14, près d'une personne interrogée sur cinq a déjà été sans activité lucrative pendant plus de trois mois en raison d'un congé parental et 5% en raison d'un travail de soin. Au-delà des préoccupations relatives à la prévoyance vieillesse, les périodes prolongées de chômage peuvent également poser des difficultés financières immédiates aux personnes concernées. Actuellement, un versement anticipé des fonds du pilier 3a n'est possible que dans des cas bien définis, à savoir l'acquisition d'un logement en propriété ou le passage à une activité indépendante. Dans le cadre de l'étude, nous avons donc recueilli l'avis de la population sur une éventuelle extension de ces motifs de versement. Une petite majorité de 55% des personnes interrogées est (plutôt) favorable à la proposition

Une prévoyance pour la vie

d'autoriser le versement des fonds de prévoyance du pilier 3a pendant les phases de travail de soin (p. ex. congé parental ou prise en charge des parents) (fig. 17).

Évaluation sur le versement anticipé du pilier 3a en cas de travail de soin (fig. 17)

«Que pensez-vous de la proposition d'autoriser le versement des fonds de prévoyance du pilier 3a pendant les phases de travail de soin (p. ex. congé parental ou prise en charge des parents)?»

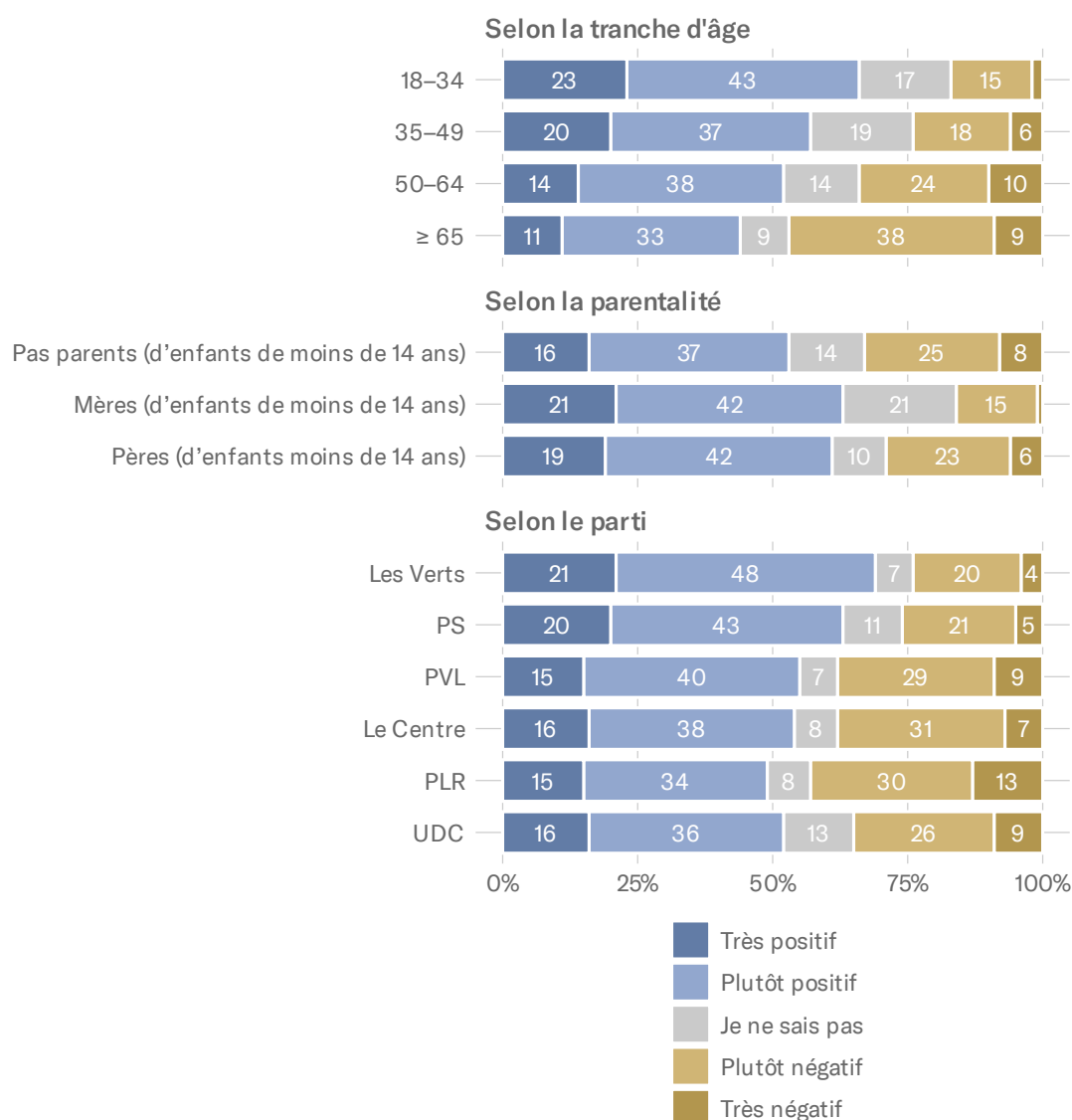


Un coup d'œil sur différents groupes de population révèle des différences d'attitude à l'égard du versement anticipé pour le travail de soin: ce sont surtout les parents – et en particulier les mères – ainsi que les personnes plus jeunes et les personnes orientées politiquement à gauche qui soutiennent cette proposition avec une fréquence supérieure à la moyenne (fig. 18). Dans ces groupes, environ deux tiers des personnes interrogées y sont favorables. L'approbation diminue avec l'âge.

Une prévoyance pour la vie

Évaluation sur le versement anticipé du pilier 3a en cas de travail de soin (fig. 18)

«Que pensez-vous de la proposition d'autoriser le versement des fonds de prévoyance du pilier 3a pendant les phases de vie liées au travail de soin (p. ex. congé parental ou prise en charge des parents)?» – selon la sociodémographie

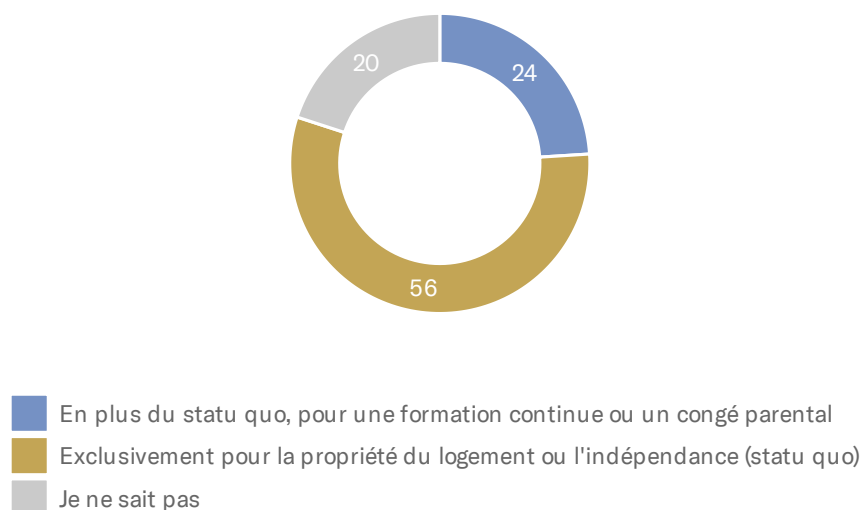


Si l'on élargit le cercle des utilisations possibles des fonds – formation continue ou congé parental –, la population se montre plus réservée. Une majorité de 56% se prononce en faveur du maintien de la réglementation actuelle limitant le versement anticipé des fonds de prévoyance à la propriété du logement et au passage à une activité indépendante. Seuls 24% sont favorables à une extension des motifs de versement à ces phases de la vie.

Une prévoyance pour la vie

Utilisation des fonds de prévoyance vieillesse avant l'âge de la retraite (fig. 19)

«Selon vous, à quoi les fonds de prévoyance vieillesse privés devraient-ils pouvoir être utilisés avant l'âge de la retraite?»



Malgré une certaine réserve à l'égard de certaines idées de réforme, cette étude montre que: la population suisse est en principe disposée à s'écarter du statu quo en matière de prévoyance, mais ce qui est déterminant, c'est la forme concrète que prendra la proposition. Le chapitre suivant montre dans quels domaines le système de prévoyance est ouvert aux changements dans un monde du travail en pleine mutation, ainsi que les limites de sa capacité d'adaptation.

Prévoyance pour un nouveau monde du travail

Ce chapitre met en lumière les transformations du monde du travail et ainsi que les pistes de réforme visant à adapter le système de prévoyance à ces évolutions. Qu'est-ce que la population apprécie dans le travail? Que pense-t-elle des propositions visant à orienter davantage le système des caisses de pension vers les personnes à faible revenu, les modèles de travail hybrides ou une activité lucrative à l'âge de la retraite? Qui peut envisager de continuer à travailler au-delà de l'âge de la retraite – et quelles mesures pourraient aider à surmonter les obstacles existants?

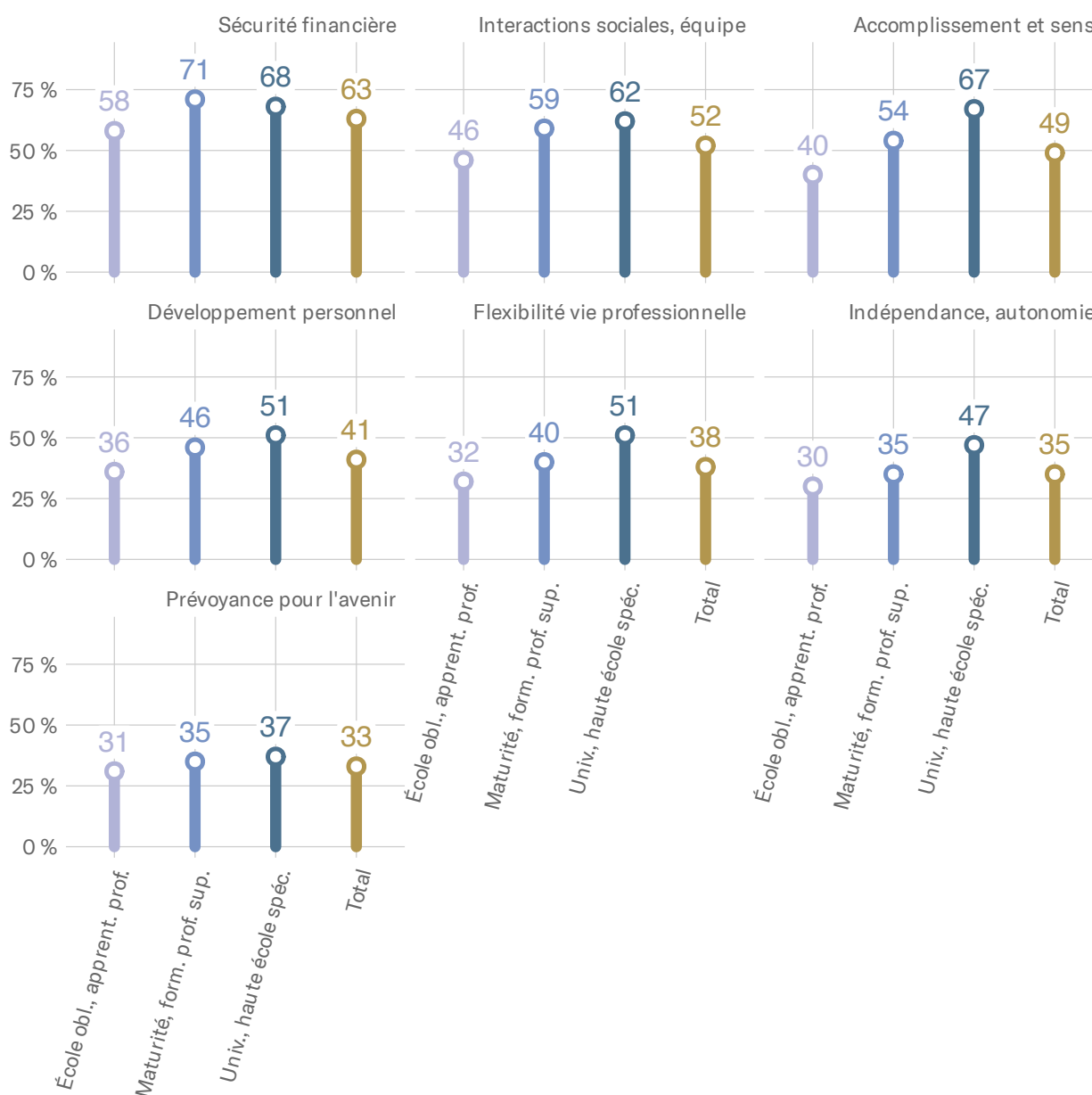
3.1 TRAVAIL, REVENU ET RÉFLEXION SUR LA PRÉVOYANCE

Qu'est-ce que le travail représente exactement pour les gens en Suisse? La figure 20 montre que la sécurité financière est la priorité absolue dans ce contexte: deux tiers des personnes interrogées apprécient cet aspect. Mais pour beaucoup, le travail est plus qu'un simple moyen de subsistance. Il offre aussi un espace pour l'épanouissement personnel.

Une prévoyance pour la vie

Aspects appréciés du travail (fig. 20)

«Qu'appréciez-vous fondamentalement dans le travail?»



Pour les personnes ayant suivi une formation tertiaire, l'épanouissement personnel et le sens du travail sont tout aussi prioritaires que la sécurité financière. Et ce contrairement aux personnes ayant un faible niveau de formation, pour qui la sécurité financière est de loin la chose la plus importante. Globalement, les personnes ayant un niveau de formation plus élevé accordent de l'importance à un éventail plus large de

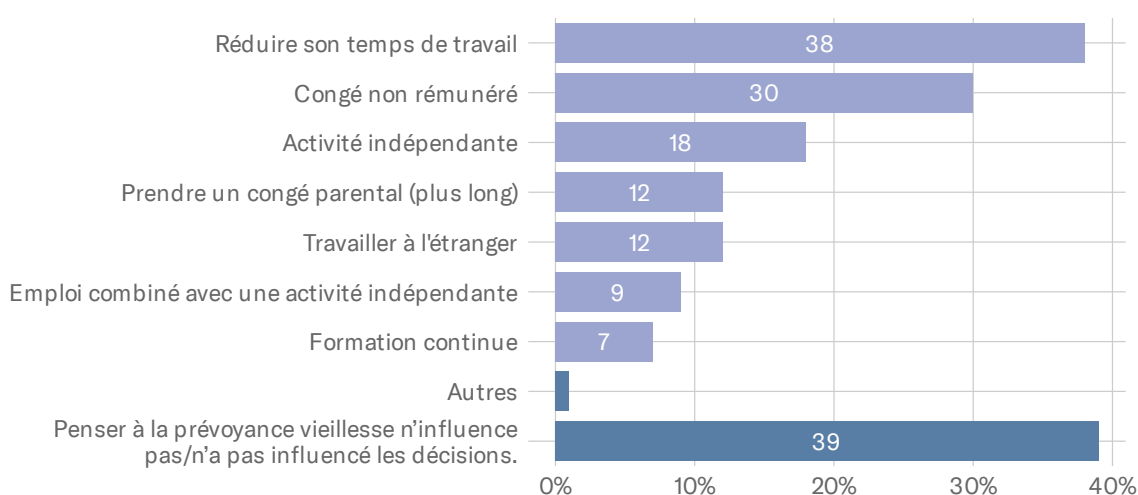
Une prévoyance pour la vie

valeurs liées au travail que celles ayant un niveau de formation plus faible. La prévoyance pour l'avenir joue un rôle secondaire, indépendamment du niveau de formation: environ un tiers des personnes interrogées apprécie la possibilité de pouvoir assurer leur avenir en travaillant. Dans la plupart des cas, la prévoyance se fait automatiquement et sans grande réflexion, c'est pourquoi de nombreuses personnes sous-estiment l'importance du travail pour assurer leurs moyens de subsistance à la retraite.

Mais pour beaucoup de personnes, la réflexion sur la prévoyance a toutefois un impact significatif sur les décisions de vie individuelles: pour six personnes interrogées sur dix, leur préoccupation concernant la prévoyance vieillesse a influencé leurs décisions concernant leur manière de travailler. 38% des personnes interrogées indiquent n'avoir pas réduit leur taux d'occupation par souci de préserver leur prévoyance vieillesse. 30% ne prendraient pas de congé non payé pour les mêmes raisons, et près d'une personne sur cinq (18%) déclare ne pas vouloir exercer une activité indépendante à cause de la prévoyance vieillesse. Dans le même temps, pour 39% des personnes interrogées, la prévoyance vieillesse ne semble pas avoir d'impact sur leurs décisions.

Influence de la prévoyance vieillesse sur les décisions (fig. 21)

«Y a-t-il des choses que vous ne faites pas ou que vous n'avez pas faites à cause de votre prévoyance vieillesse? Si oui, lesquelles?»

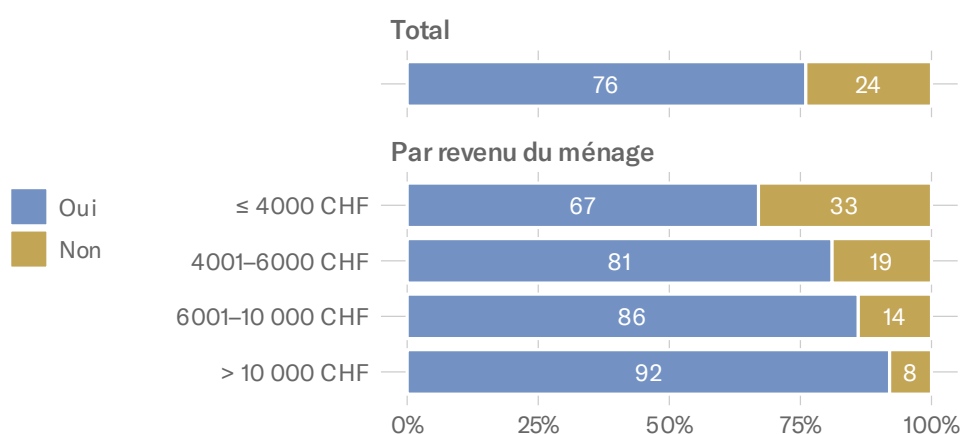


Une prévoyance pour la vie

En Suisse, les personnes à faible revenu épargnent proportionnellement moins dans la prévoyance professionnelle que les personnes exerçant une activité lucrative à revenu plus élevé. Cela s'explique par la déduction de coordination et le seuil d'entrée. Les trois quarts de la population en sont conscients. Mais ce qui est préoccupant, c'est que ce sont justement les personnes concernées qui en sont le moins informées: un tiers des personnes interrogées appartenant à la classe de revenu la plus basse ne connaît pas cette corrélation (fig. 22).

Connaissance de la structure de la caisse de pension en cas de faible revenu – selon le revenu (fig. 22)

«Aujourd'hui, les personnes à faible revenu épargnent proportionnellement moins dans la prévoyance professionnelle que les personnes à revenu plus élevé (déduction de coordination, seuil d'entrée). Le saviez-vous?»



Ces dernières années, l'ajustement de la déduction de coordination et du seuil d'entrée a régulièrement occupé le devant de la scène dans les débats politiques et sociaux. Ces éléments ont également été au cœur des votations populaires sur la «Réforme de la prévoyance professionnelle (LPP 21)» et la «Réforme de la prévoyance vieillesse 2020». Les deux réformes ont toutefois été rejetées dans les urnes.

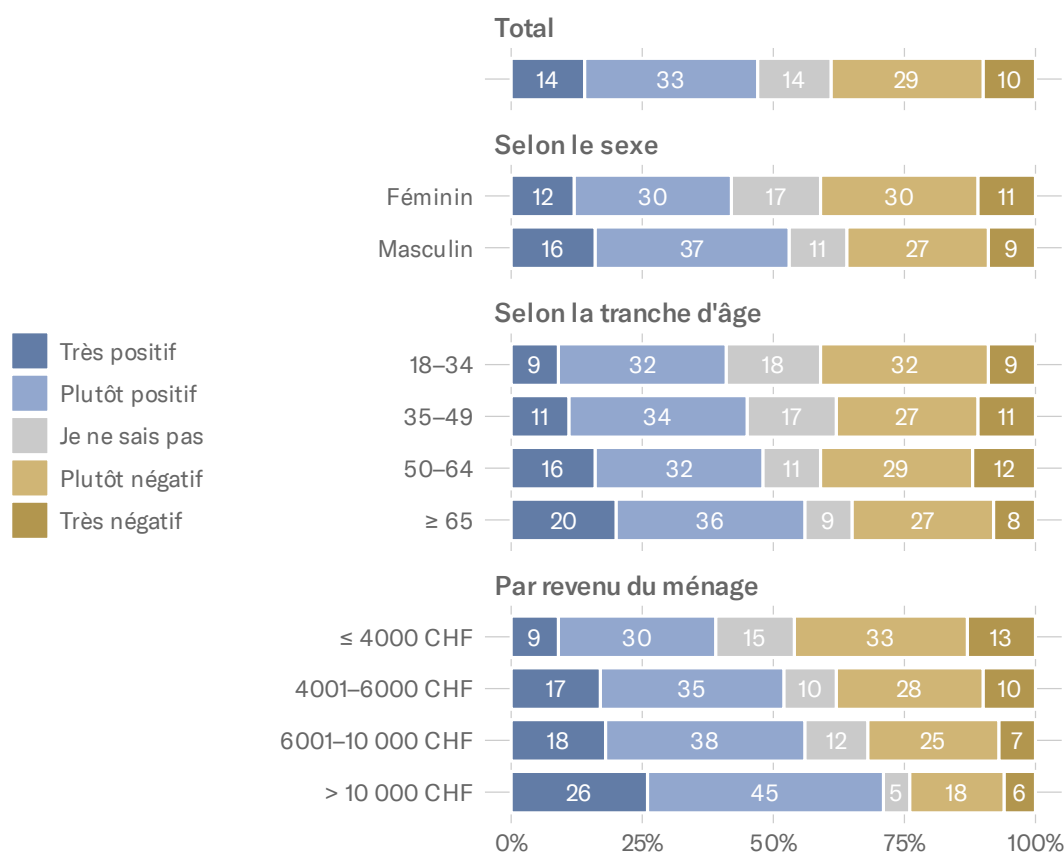
Un ajustement de la déduction de coordination et du seuil d'entrée en rapport avec la caisse de pension pourrait certes permettre aux personnes à faible revenu d'améliorer leur prévoyance vieillesse individuelle, mais cela entraînerait également une baisse du salaire net pendant la phase d'activité professionnelle. Si l'on demande à la population ce qu'elle pense de cette

Une prévoyance pour la vie

proposition, les opinions sont mitigées. 47% des personnes interrogées jugent (plutôt) positivement cette proposition, tandis que 39% sont (plutôt) critiques (fig. 23).

Évaluation de la structure de la caisse de pension en cas de faible revenu (fig. 23)

«Que pensez-vous de la proposition visant à ce que les personnes à faible revenu versent des cotisations d'épargne plus élevées à leur caisse de pension afin de constituer davantage d'avoirs de vieillesse?»



La proposition d'augmenter les cotisations d'épargne en cas de faible revenu ne recueille pas la majorité.

Alors que le soutien à une telle idée de réforme est plus important chez les personnes âgées, les hommes et les personnes à hauts revenus, le scepticisme est plus marqué chez les personnes les plus touchées dans la classe de revenus la plus basse. 46% des personnes interrogées rejettent (plutôt) la proposition d'accepter des cotisations d'épargne plus élevées en faveur d'un avoir de vieillesse plus important (fig. 23).

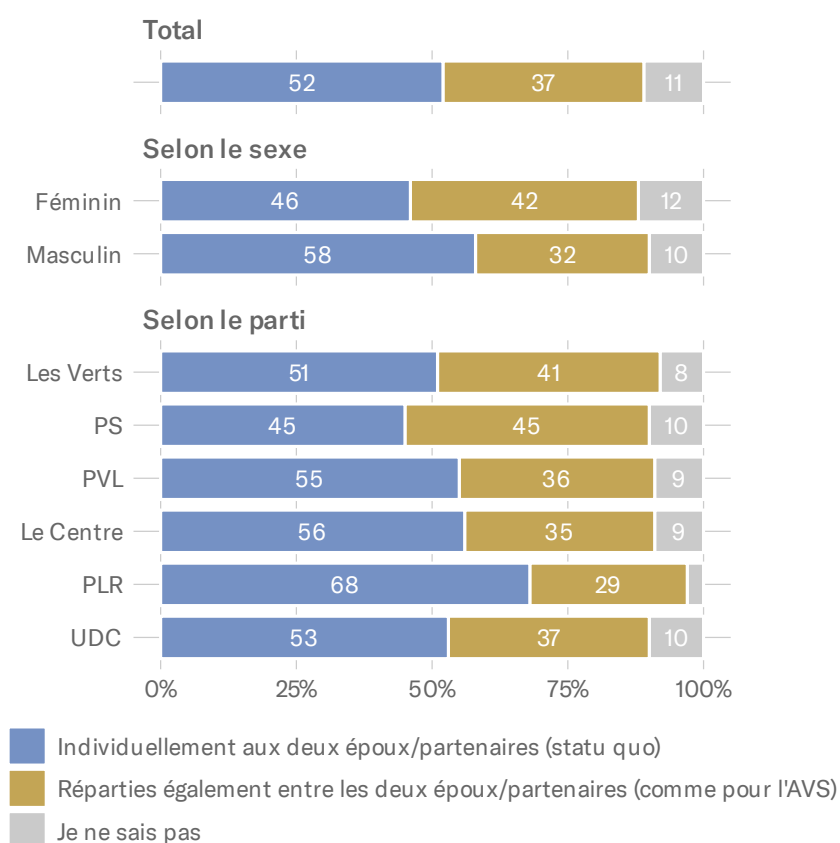
Les personnes qui présentent des lacunes dans leurs versements à l'AVS ou à la caisse de pension, par exemple en raison d'un chômage ou d'un travail à temps partiel à cause de la garde des enfants, n'en ressentent les conséquences qu'à la retraite. Contrairement à l'AVS, où les rentes sont automatiquement réparties entre les partenaires en cas de mariage ou de partenariat enregistré, la prestation de vieillesse dans la caisse de pension est individuelle, c'est-à-dire que chacune et chacun épargne pour soi.

Une idée de réforme qui prévoit désormais également, dans le domaine de la prévoyance professionnelle, une répartition uniforme de la fortune épargnée entre les conjoints et les partenaires se heurte toutefois au scepticisme de la population: 52% des personnes interrogées se prononcent en faveur du maintien du système actuel avec des avoirs individuels de caisse de pension (fig. 24). Dans ce contexte, une telle mesure aurait en principe le potentiel de réduire les lacunes de prévoyance spécifiques au sexe, dues par exemple à une activité à temps partiel ou à des interruptions de l'activité professionnelle pour cause de congé parental ou de travail de soin non rémunéré, qui touchent encore particulièrement les femmes. Bien que les femmes soient un peu plus ouvertes à cette proposition que les hommes, il ne se dégage aucune majorité nette dans aucun des groupes de population. Le rejet est particulièrement clair dans le camp politique du PLR: 68% des personnes proches du PLR privilégient le statu quo et donc le principe d'épargne individuel dans la caisse de pension.

La majorité rejette la répartition uniforme des avoirs de la caisse de pension entre les partenaires.

Avis sur la répartition des prestations de la caisse de pension (fig. 24)

«Selon vous, comment les prestations de vieillesse de la caisse de pension devraient-elles être versées aux conjoints/partenaires?»



3.2 EMPLOI FIXE ET ACTIVITÉ INDÉPENDANTE

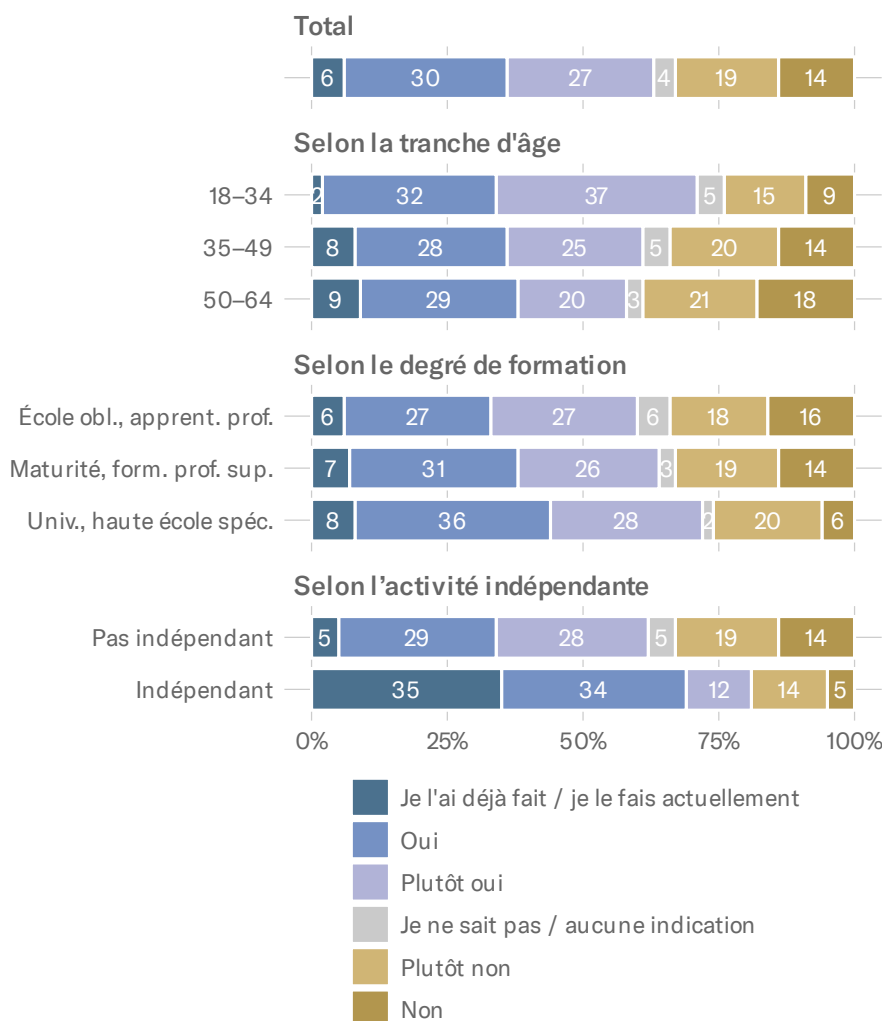
Le travail hybride, qui combine emploi salarié et activité indépendante, permet d'allier la sécurité d'un emploi fixe à la flexibilité d'une activité indépendante. Ce modèle est de plus en plus apprécié dans le monde du travail actuel. Plus de la moitié de la population active pourrait s'imaginer adopter un modèle de travail hybride au cours de sa vie (fig. 25). L'intérêt pour un tel modèle est particulièrement marqué chez les jeunes et les personnes ayant un niveau de formation plus élevé – deux personnes interrogées sur trois l'ont déjà expérimenté ou pourraient s'imaginer l'adopter. L'intérêt est encore plus marqué parmi les personnes ayant actuellement une activité indépendante: un tiers exerce déjà un modèle de travail hybride ou l'a déjà exercé par le passé. Au total, 80% des indépendants pourraient envisager un modèle de travail hybride au cours de leur vie.

**Un modèle de travail hybride
est une option pour une
personne sur deux.**

Une prévoyance pour la vie

Attitude par rapport au travail hybride – selon la sociodémographie (fig. 25)

«Pourriez-vous envisager de travailler à la fois comme salarié et indépendant au cours de votre vie?» – population active uniquement



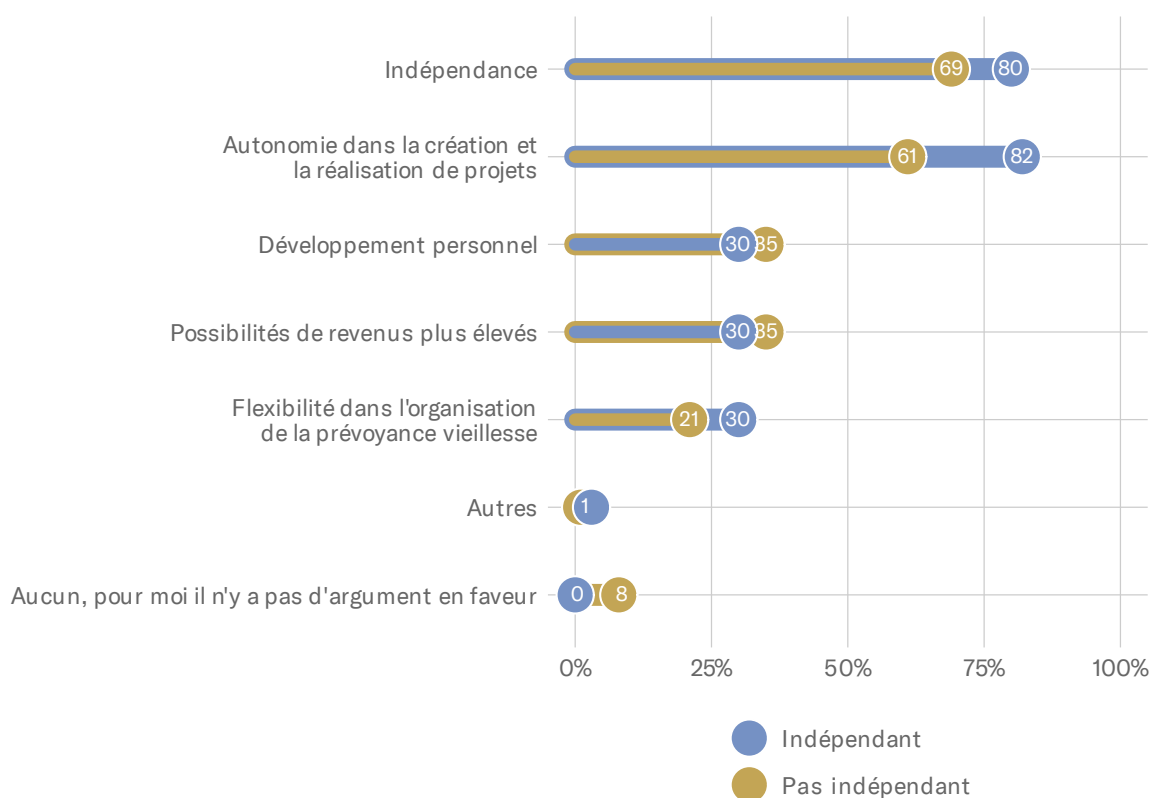
Pour les personnes exerçant une activité indépendante comme pour les personnes salariées, l'attrait principal de l'activité indépendante réside dans l'autonomie et la marge de manœuvre qui en découlent (fig. 26). Ces aspects sont cités par environ 80% des indépendants et environ les deux tiers des non-indépendants et constituent des arguments décisifs en faveur d'une activité indépendante. Pour environ un tiers des personnes interrogées, la possibilité de suivre une formation continue personnelle et la perspective d'augmenter leurs revenus constituent un facteur de motivation essentiel. Par ailleurs, 30% des indépendants citent la

Une prévoyance pour la vie

flexibilité dans l'organisation de la prévoyance vieillesse comme ayant motivé leur choix de devenir indépendants.

Raisons d'exercer une activité indépendante – selon l'activité indépendante (fig. 26)

«Selon vous, quelles sont les raisons qui parlent le plus en faveur d'une activité indépendante?» – population active uniquement

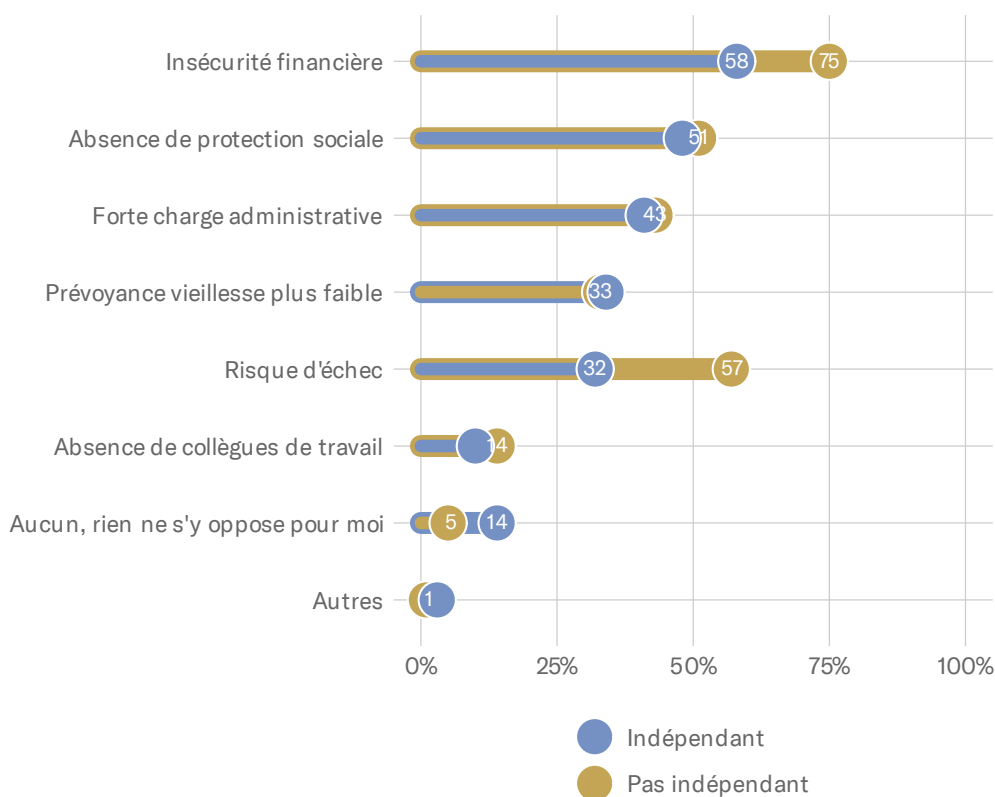


Le principal obstacle à l'exercice d'une activité indépendante est l'insécurité financière qui en découle. Ainsi, 75% des non-indépendants et 58% des indépendants considèrent cela comme un inconvénient majeur de l'activité indépendante (fig. 27). Parmi les autres inconvénients financiers de l'activité indépendante, respectivement près de la moitié et un tiers des personnes interrogées citent le manque de protection sociale et la prévoyance vieillesse réduite.

Une prévoyance pour la vie

Raisons en défaveur de l'activité indépendante – selon l'activité indépendante (fig. 27)

«À votre avis, quelles sont les raisons qui parlent le plus en défaveur d'une activité indépendante?» – population active uniquement



Un modèle de travail hybride pourrait atténuer ces incertitudes en offrant un filet de sécurité supplémentaire grâce à une activité salariée. Malgré l'intérêt croissant porté à cette forme de travail, le système de prévoyance actuel est encore peu adapté à ce modèle d'activité professionnelle. Ainsi, les personnes qui exercent une activité lucrative hybride n'ont généralement pas la possibilité d'assurer le revenu qu'elles tirent de l'activité indépendante auprès de la même caisse de pension que pour leur activité salariée.

72% des personnes interrogées sont favorables au regroupement des caisses de pension en cas de travail hybride.

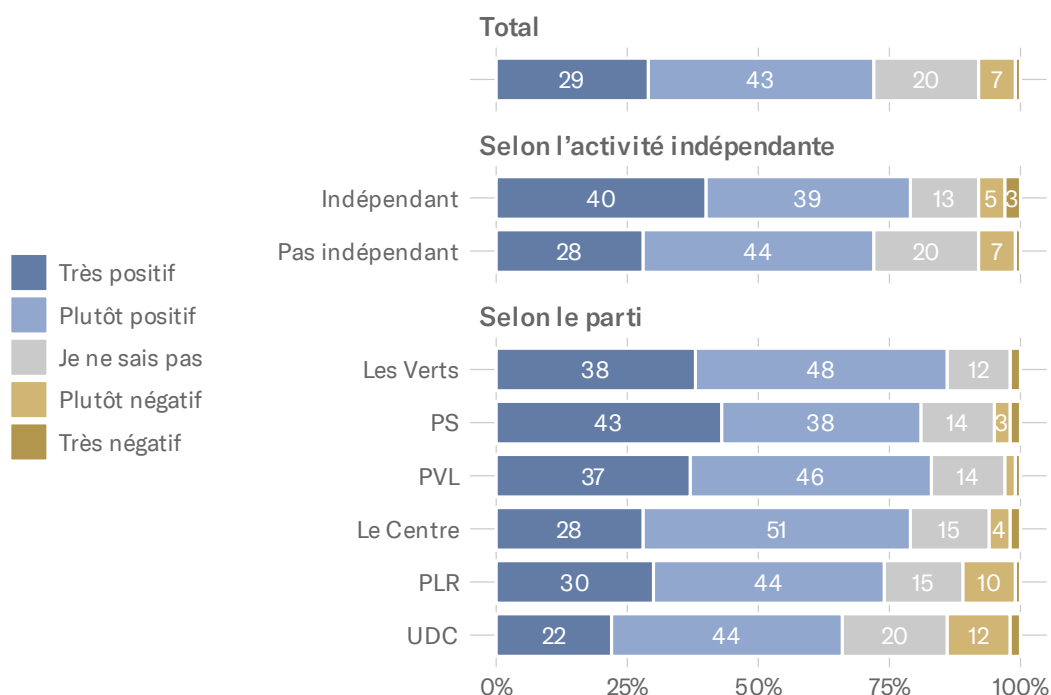
Une éventuelle idée de réforme consisterait à permettre aux personnes exerçant une activité hybride de verser le revenu tiré de leur activité indépendante dans la caisse de pension existante liée à leur activité salariée. L'objectif de cette approche est de réduire les obstacles administratifs et de mieux assurer les parcours professionnels hybrides en matière de prévoyance vieillesse.

La figure 28 montre que l'idée recueille un large soutien au sein de la population: 72% des personnes interrogées sont favorables à cette proposition et 79% parmi les indépendants. Par ailleurs, cette piste de réforme rencontre un plus grand soutien parmi les partis politiques de centre-gauche.

Une prévoyance pour la vie

Évaluation de la structure de la caisse de pension en cas de travail hybride (fig. 28)

«Que pensez-vous de la proposition de permettre, dans une telle situation (combinaison d'une activité salariée et d'une activité indépendante), d'assurer l'ensemble du revenu dans la même caisse de pension?»



3.3 TRAVAIL ET PRÉVOYANCE À LA RETRAITE

Atteindre l'âge de la retraite – et laisser d'un seul coup derrière soi son quotidien professionnel? Cette idée ne correspond plus, depuis longtemps, aux attentes de nombreuses personnes. Près de la moitié de la population peut s'imaginer continuer à exercer une activité professionnelle même après avoir atteint l'âge de la retraite AVS. Cela est particulièrement le cas chez les personnes ayant un niveau de formation plus élevé (deux tiers) (fig. 29).

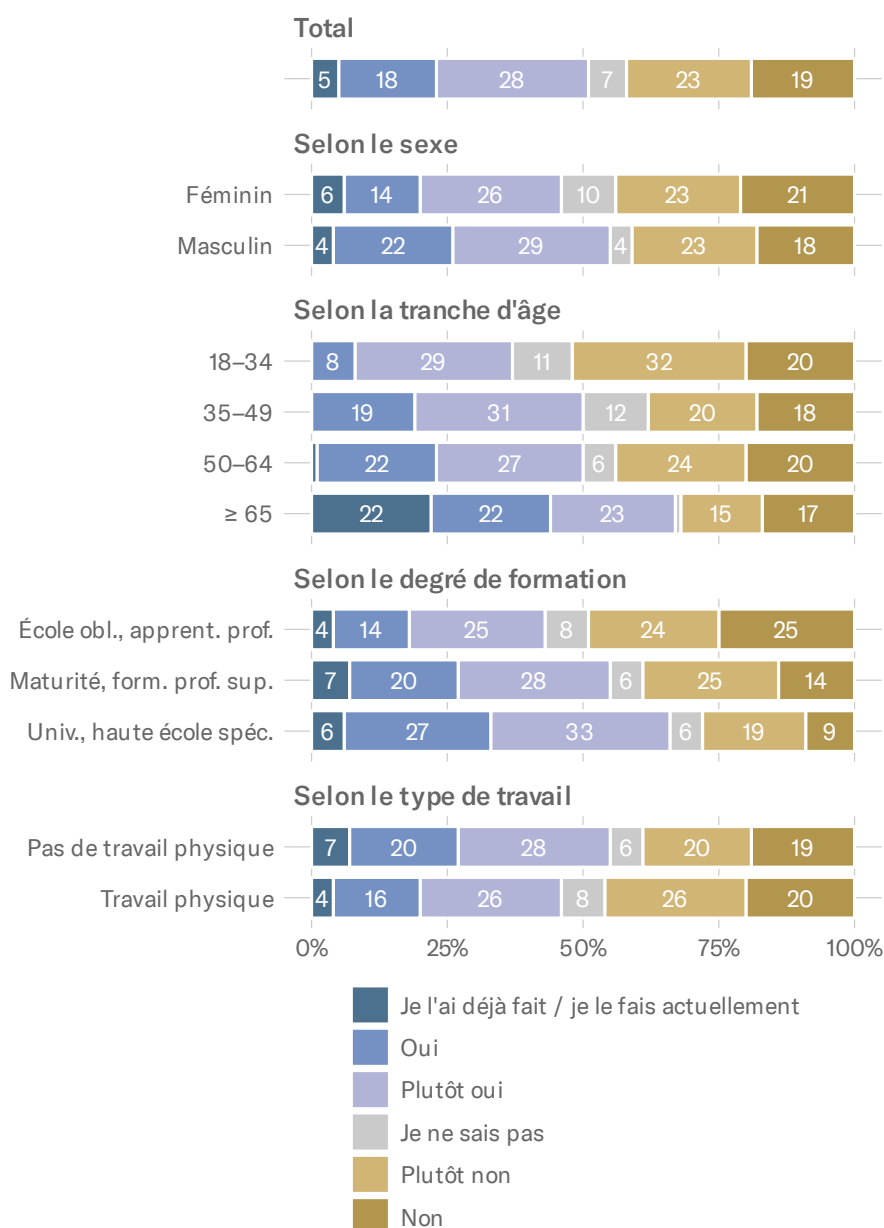
La moitié des personnes interrogées peut envisager de continuer à travailler à l'âge de la retraite AVS.

Les hommes (55%) envisagent plus souvent de continuer à travailler que les femmes (46%). Le type d'activité semble en outre être un facteur décisif: alors que 55% des personnes qui n'exercent pas actuellement un travail physique envisagent de continuer à travailler, ce chiffre est de 46% parmi les personnes qui ont un travail physique. Un regard porté sur les personnes de 65 ans et plus montre que cette idée n'est pas seulement théorique pour beaucoup mais déjà une réalité vécue: plus d'une personne sur cinq a déjà travaillé ou travaille actuellement au-delà de l'âge ordinaire de la retraite – 45% approuvent cette idée.

Une prévoyance pour la vie

Poursuite du travail à l'âge de la retraite (fig. 29)

«Pourriez-vous envisager de continuer à travailler après avoir atteint l'âge de la retraite AVS?»



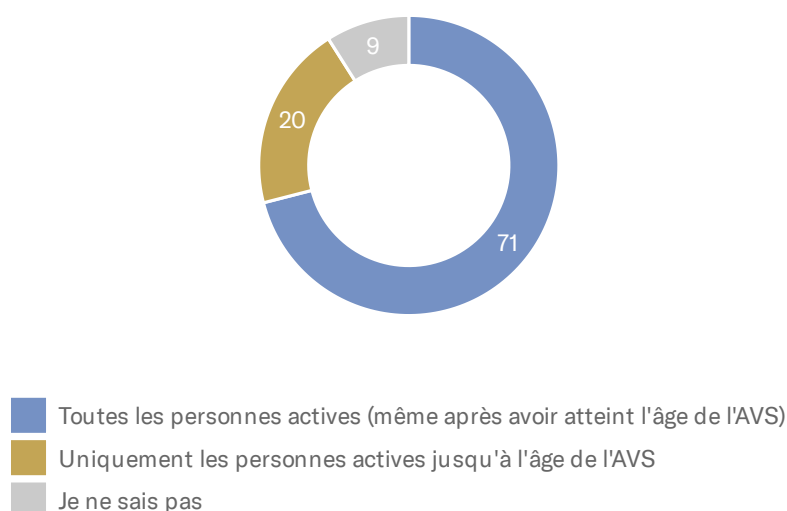
Actuellement, les personnes actives arrivées à l'âge AVS qui reprennent la vie active après une pause, par exemple à 66 ans, n'ont pas la possibilité de s'affilier à une caisse de pension afin d'améliorer encore leur prévoyance vieillesse. Une approche de réforme voudrait rendre cela possible à l'avenir. Compte tenu de la forte disposition à vouloir travailler au-delà de l'âge de la retraite, il n'est guère surprenant que cette proposition rencontre

Une prévoyance pour la vie

une large adhésion: 71% des personnes interrogées estiment que toutes les personnes actives devraient pouvoir cotiser à la caisse de pension même après avoir atteint l'âge AVS (fig. 30). Si cette proposition de réforme permet aux travailleurs âgés de renforcer leur prévoyance vieillesse de manière ciblée, elle peut également créer une incitation supplémentaire à rester plus longtemps dans la vie active, contribuant ainsi à soulager la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et l'AVS.

Avis sur le droit à s'assurer auprès de la caisse de pension (fig. 30)

«Selon vous, qui devrait avoir la possibilité de s'assurer auprès d'une caisse de pension?»



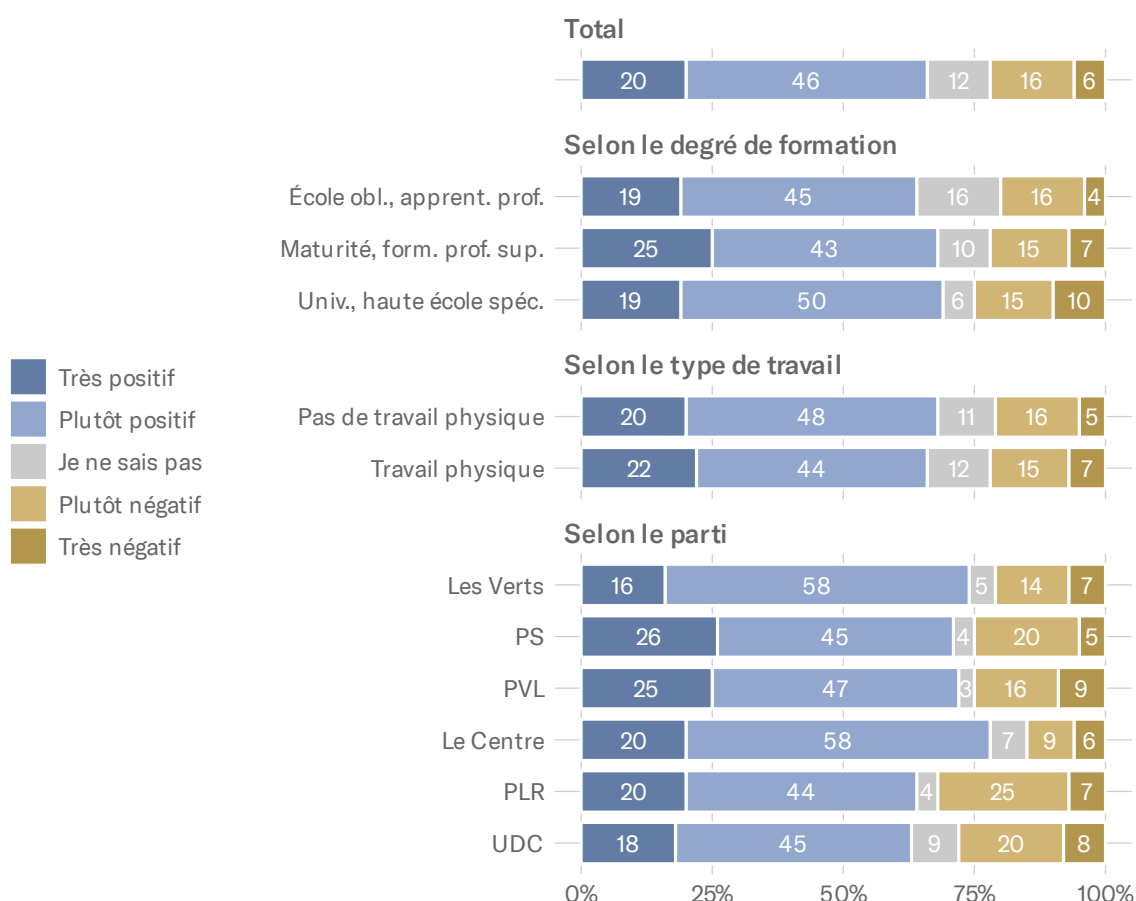
Une autre idée de réforme prévoit de remplacer l'âge uniforme actuel de la retraite par un «âge de référence échelonné». L'âge ouvrant le droit à la rente serait alors davantage adapté au parcours professionnel individuel: les personnes exerçant un métier physiquement pénible pourraient prendre leur retraite plus tôt, tandis que les personnes ayant suivi une formation académique prendraient leur retraite un peu plus tard qu'auparavant avec

Une prévoyance pour la vie

une rente complète. L'objectif est de mieux tenir compte de la diversité des contraintes professionnelles et de créer plus d'équité dans le système de prévoyance.

Évaluation de l'âge de référence échelonné (fig. 31)

«Globalement, comment évaluez-vous l'orientation d'un passage à l'âge de référence échelonné?»



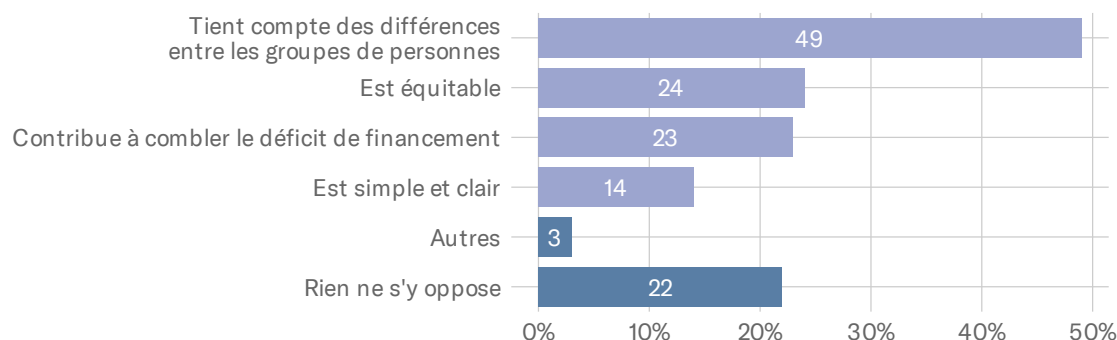
Cette proposition est majoritairement bien accueillie par la population: deux tiers des personnes interrogées jugent l'idée (plutôt) positive (fig. 31). Il est intéressant de noter que cette approbation reste relativement constante, indépendamment du niveau de formation ou du type d'activité professionnelle – ce qui peut s'expliquer en partie par le fait que les personnes ayant un niveau de formation plus élevé et n'exerçant pas de travail physiquement pénible se montrent de toute façon plus souvent disposées à travailler au-delà de l'âge de la retraite (fig. 29). L'approbation est particulièrement élevée dans le camp politique de

Une prévoyance pour la vie

centre-gauche, ce qui indique que ce modèle est perçu comme socialement équilibré.

Raisons pour un âge de référence échelonné (fig. 32)

«Selon vous, quels facteurs plaident en faveur de l'introduction de l'âge de référence échelonné?»



Si l'on interroge la population sur les arguments en faveur d'un âge de référence échelonné, cette hypothèse se confirme (fig. 32): 49% estiment que le principal avantage réside dans la prise en compte des différences propres à chaque groupe professionnel. Pour de nombreux Suisses, un système de rentes prenant en considération les différentes réalités du travail apparaît donc comme équitable et convaincant.

3.4 ENTRE STATU QUO ET CHANGEMENT: QUELLES IDÉES SONT CONVAINCANTES?

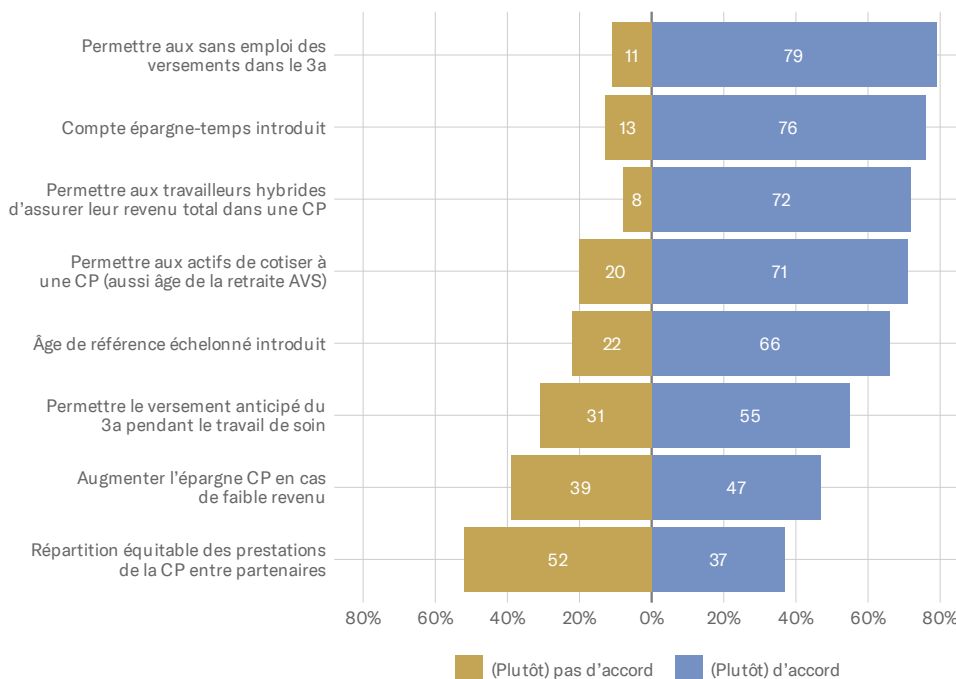
Les résultats de cette enquête montrent une ouverture fondamentale de la population à de nombreuses idées de réforme visant à adapter davantage le système de prévoyance à la réalité des environnements de vie et de travail actuels. L'attitude de la population vis-à-vis des idées de réforme abordées dans les chapitres précédents peut être résumée comme suit: l'introduction d'un compte épargne-temps est particulièrement bien accueillie (76%) – une piste de réforme qui, sous l'idée directrice d'une «prévoyance pour la vie», tient compte non seulement des parcours professionnels classiques avec des phases achevées com-

prenant la formation, l'activité professionnelle et la retraite, mais aussi des phases de formation continue, de travail de soin et de congés. Les propositions de réforme qui visent à permettre à une plus large couche de la population de se constituer une fortune de prévoyance – par exemple par une meilleure adaptation du système de caisse de pension aux modèles de travail hybrides (72%) et aux personnes exerçant une activité lucrative à l'âge AVS (71%) ou par l'accès du pilier 3a aux personnes sans activité lucrative (79%) – sont (plutôt) bien accueillies par la population. Le passage d'un âge de la retraite uniforme à un âge de la retraite échelonné, destiné à mieux répondre à la diversité des contraintes professionnelles, est également perçu positivement par une nette majorité de la population (66%). Il est frappant de constater que d'autres propositions de réforme visant à réduire les déséquilibres structurels du système de prévoyance se heurtent à une réticence nettement plus grande. Étant donné que le travail de soin est encore souvent inégalement réparti dans la société actuelle, les femmes sont plus souvent touchées par l'insécurité financière, les interruptions de travail, le travail à temps partiel et les lacunes de prévoyance qui en découlent. Certaines propositions de réforme font face au scepticisme ou ne sont approuvées modérément par la population. C'est le cas de la répartition à parts égales des prestations de la caisse de pension entre les partenaires (comme pour l'AVS, 37%), de l'augmentation des cotisations d'épargne à la caisse de pension en cas de faibles revenus (p. ex. en raison d'un travail à temps partiel, 47%) ou de la possibilité de versement anticipé du pilier 3a pendant les phases de travail de soin ou de congé parental (55%).

Une prévoyance pour la vie

Comparaison entre l'approbation et le rejet des idées de réforme (fig. 33)

«Je ne sais pas / pas de réponse» Les réponses possibles ne sont pas représentées dans l'illustration.



La population suisse est ouverte à de nombreuses idées de réforme.

La vue d'ensemble de toutes les pistes de réforme examinées dans le cadre de l'enquête (figure 33) montre toutefois que la population est en principe ouverte aux adaptations du système de prévoyance. Un regard sur le passé montre toutefois que les projets de réforme concrets rencontrent souvent une résistance dans les urnes, en particulier lorsqu'ils entraînent des changements profonds ou que l'on craint des préjudices individuels.

Votations populaires sur le thème de la prévoyance

Ce chapitre montre à quel point il a été difficile, en Suisse, de faire passer des projets de réforme de la prévoyance vieillesse au cours des 25 dernières années. Par ailleurs, trois facteurs qui ont contribué à cette situation sont mis en lumière: la grande pertinence personnelle du sujet, la complexité des projets de réforme et le rôle particulier des électeurs âgés.

4.1 FAIRE DES RÉFORMES EST DIFFICILE

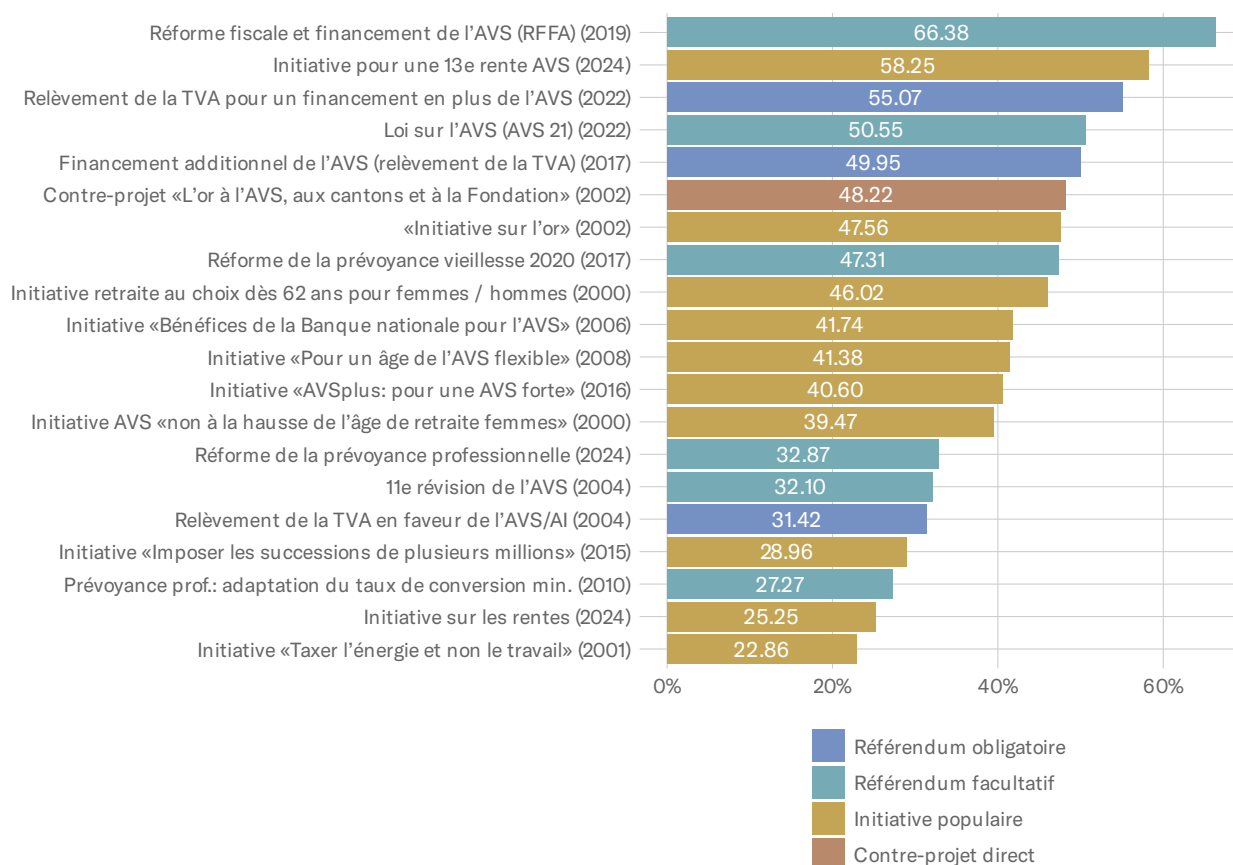
Cela est bien connu: les réformes de la prévoyance vieillesse ont du mal à voir le jour. Au cours des 25 dernières années, les électeurs suisses ont pu s'exprimer à 20 reprises sur des projets en lien avec la prévoyance. Seuls quatre d'entre eux ont obtenu une majorité (fig. 34). Deux projets qui prévoyaient un développement de l'AVS sans toutefois apporter de modifications structurelles ont reçu le plus grand soutien de la population. Il s'agit tout d'abord du projet dit RFFA de 2019 (66,4%), qui rendait plus supportable une réforme de l'imposition des en-

Une prévoyance pour la vie

treprises avec des fonds supplémentaires pour l'AVS. Et de l'initiative en faveur d'une 13e rente AVS de l'Union syndicale suisse, votée en 2024 (58,3%).

Part de «oui» lors des votations sur la prévoyance (fig. 34)

Part de «oui» lors des 20 votations ayant un lien avec la prévoyance depuis 2000.



La seule réforme structurelle de la prévoyance vieillesse qui ait pu passer le cap des urnes au cours de ce millénaire a été la loi sur l'AVS (AVS 21) et l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée liée à ce projet. La réforme a entraîné le relèvement progressif de l'âge de référence de la retraite des femmes de 64 à 65 ans, ainsi qu'une flexibilisation du début de la retraite. Le projet n'a été accepté que de justesse, avec un taux de oui de 50,6%. Au moment de l'adoption de la révision AVS 21, la dernière réforme de l'AVS remontait à environ 27 ans. Depuis 1995, lors de la 10e révision de l'AVS, tous les projets de réforme ont échoué, soit dans les

urnes (11e révision de l'AVS, prévoyance vieillesse 2020) ou déjà au Parlement (tentative d'une 11e révision de l'AVS en 2010).

Les réformes de la prévoyance professionnelle sont également difficiles. Deux projets de réforme – la 1ère révision de la LPP (2003) et la réforme structurelle (2010) – sont certes parvenus à passer le cap du Parlement sans qu'un référendum n'ait été lancé contre eux. Mais tous les projets contre lesquels un référendum a été lancé ont été rejetés par la population. Il s'agit notamment de l'adaptation du taux de conversion minimum (2010, 27,3% de oui), de la votation sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020, qui prévoyait de réformer tant l'AVS que la prévoyance professionnelle (2017, 47,3%) et, plus récemment, du non retenant à la réforme de la LPP, qui n'a recueilli que 32,9% de oui lors de la votation de 2024.

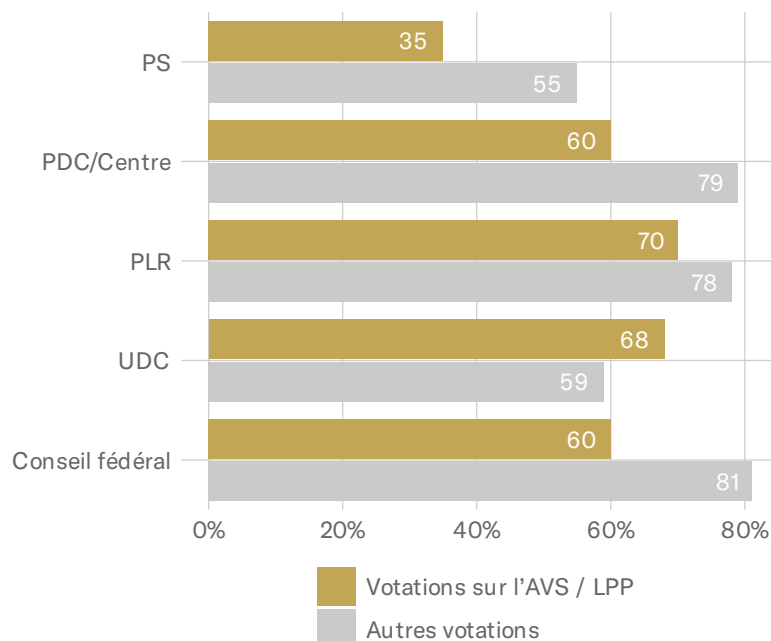
La figure 35 montre qu'il est relativement difficile non seulement pour le Conseil fédéral et la majorité parlementaire, mais aussi pour les différents partis au Conseil fédéral, d'obtenir des succès concernant les projets en lien avec la prévoyance. Dans ce contexte, on entend par «succès» des votations dont le résultat est le même que le mot d'ordre (consigne de vote) que le parti respectif avait donné avant la votation.

Une prévoyance pour la vie

Taux de réussite du Conseil fédéral et des partis lors des votations sur la prévoyance (fig. 35)

Part des votations depuis 2000 pour lesquelles le résultat de la votation correspondait au mot d'ordre du parti respectif ou du Conseil fédéral.

Nombre de votations sur l'AVS / la LPP: 20; nombre d'autres votations: 201



Le Conseil fédéral, qui remporte habituellement environ quatre votations sur cinq, n'enregistre qu'un taux de réussite de 60% pour les votations en lien avec la prévoyance. Trois des quatre partis gouvernementaux ont un taux de réussite plus faible pour les votations sur la prévoyance que pour les autres votations.

Avec 35%, le PS a de loin le taux de réussite le plus bas des quatre partis du Conseil fédéral, soit 20 points de pourcentage de moins que son taux pour toutes les autres votations. Cela s'explique notamment par le fait que les revendications de gauche sur ce sujet sont généralement rejetées au Parlement. C'est pourquoi les milieux de gauche se rabattent souvent sur l'initiative populaire en matière de prévoyance vieillesse, qui n'aboutit toutefois que rarement au succès de la votation. Sur les dix initiatives populaires en lien avec des thèmes de la prévoyance soumises à votation depuis 2000, huit étaient des initiatives de gauche (soutenues par les Verts et le PS). Seule une des dix initiatives a été acceptée par

le peuple, ce qui contribue de manière significative au faible taux de réussite du PS.

Le Centre affiche également un taux inférieur d'environ 20 points de pourcentage (60% pour les votations sur la prévoyance contre 79% pour les autres votations). Par rapport au PLR (70%), le Centre, ou son prédécesseur le PDC, a recommandé de voter oui à trois projets de réforme qui ont finalement échoué et que le PLR avait recommandé de rejeter. Il s'agit de l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée en faveur de l'AVS et de l'AI (2004), ainsi que la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 avec l'augmentation de la TVA correspondante (2017). En revanche, contrairement au PLR, le Centre a rejeté l'initiative sur les rentes des jeunes libéraux-radicaux, qui n'avait aucune chance d'être acceptée par les électeurs (2024).

Avec un taux de réussite de 70%, les radicaux ont remporté le plus grand nombre de votations sur la prévoyance de tous les partis depuis 2000. L'UDC a obtenu presque autant de succès (68%). C'est en outre le seul parti à afficher un taux de réussite plus élevé lors des votations sur la prévoyance que lors des autres votations (68%). Cela s'explique par le fait qu'en matière de prévoyance, il est souvent opposé à la gauche dans une alliance avec le Centre et le PLR, alors que, sur d'autres thématiques, il est souvent confronté à une alliance plus large formée contre lui.

Les taux de réussite du Conseil fédéral et des partis du Conseil fédéral sont encore plus faibles si l'on considère uniquement les six votations portant sur des projets adoptés par le Parlement et soumis à un référendum facultatif (fig. 36). Lors de ces votations, le PS obtient de loin le meilleur taux, car il était souvent minoritaire au Parlement et s'est donc trouvé plus souvent aux côtés des opposantes et opposants lors des votations référendaires – et ces projets ont ensuite été rejetés par la population. Sur les six votations portant sur des thèmes de la prévoyance suite à un référendum facultatif depuis 2000, il en a remporté quatre (67%), dont trois en recommandant de voter non. Les électeurs n'ont suivi que deux fois les consignes de vote du Conseil fédéral et du parti du Centre (33%) et trois fois celles du PLR (50%). L'UDC a décidé

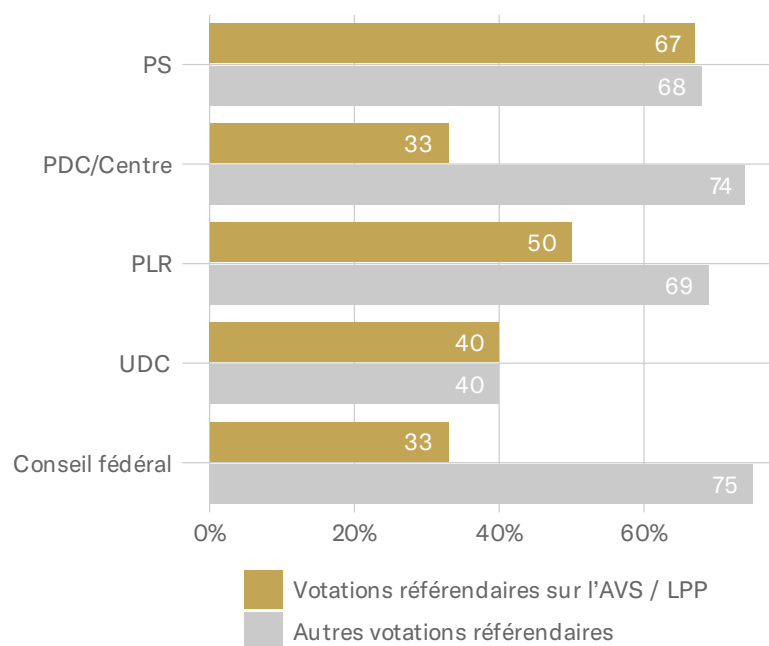
Une prévoyance pour la vie

de laisser la liberté de votation concernant le projet RFFA et a remporté deux des cinq votations référendaires restantes (40%).

Taux de réussite du Conseil fédéral et des partis (uniquement votations référendaires) (fig. 36)

Part des votations sur les référendums facultatifs depuis 2000 pour lesquels le résultat de la votation correspondait à la consigne de vote du parti concerné ou du Conseil fédéral.

Nombre de votations sur l'AVS / la LPP: 6; nombre d'autres votations: 72



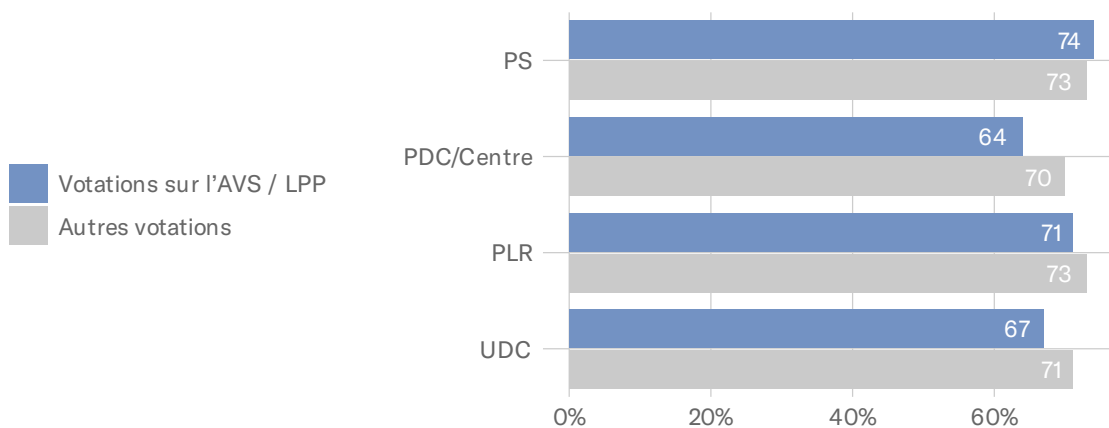
C'est non seulement l'ensemble de la population mais aussi la base électorale propre qui suit en moyenne moins souvent les partis gouvernementaux lorsque la votation porte sur la prévoyance vieillesse que sur d'autres thèmes (fig. 37). Depuis 2000, trois des quatre partis gouvernementaux sont parvenus, en moyenne, à convaincre une plus faible part de leur électorat de suivre leur consigne de vote lors de votations sur la prévoyance que lors d'autres votations. Il n'y a qu'au sein du PS que l'électorat suit un peu plus souvent la consigne de vote du parti lorsqu'un thème de la prévoyance figure sur le bulletin de vote (74% contre 73%). La prévoyance vieillesse est un thème central du PS et la base de l'électorat du PS est majoritairement en accord avec le parti sur ce sujet.

Une prévoyance pour la vie

Pouvoir de persuasion auprès de sa propre base (fig. 37)

Pourcentage moyen du propre électorat que les partis gouvernementaux ont réussi à convaincre de suivre la consigne de vote du parti lors de votations sur la prévoyance depuis 2000, par rapport à d'autres votations.

Sur la base des données des enquêtes post-votations Vox/Voto (voir chap. 5).



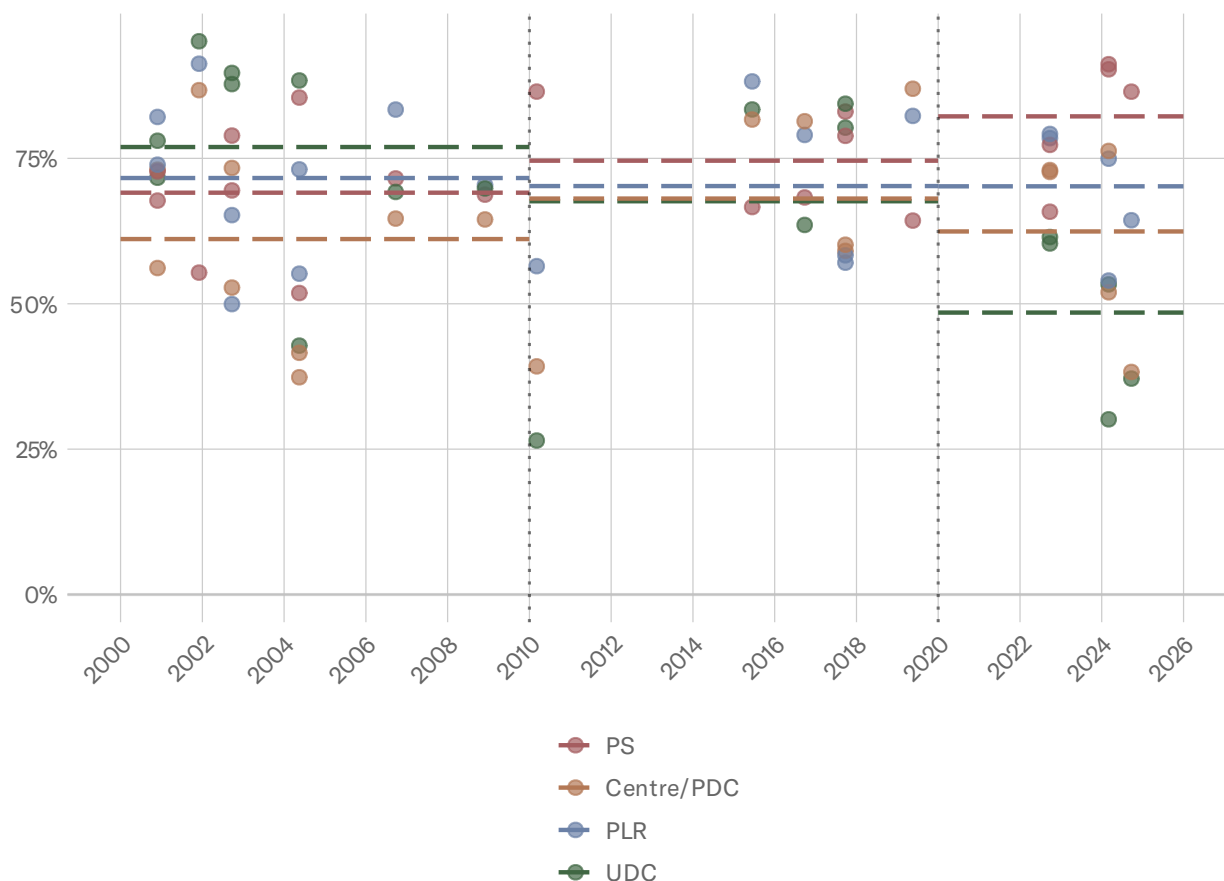
Une tendance positive se profile au sein de l'électorat PS. Alors qu'en moyenne, 69% des électeurs PS suivaient encore la consigne de vote lors des votations sur la prévoyance dans les années 2000, ils étaient 82% lors des votations depuis 2020 (fig. 38).

Une prévoyance pour la vie

Pouvoir de persuasion auprès de sa propre base (fig. 38)

Part moyenne de sa propre base que les partis gouvernementaux ont réussi à convaincre de suivre la consigne de vote du parti lors des votations sur la prévoyance – avec des valeurs moyennes par parti et par décennie.

Sur la base des données des enquêtes post-votations Vox/Voto (voir chap. 5).



On observe une tendance inverse chez les partisans de l'UDC. Dans les années 2000, 77% en moyenne des électeurs de l'UDC ont suivi la consigne de vote du parti populaire. Depuis 2020, cette proportion s'est littéralement effondrée. Lors des cinq votations sur la prévoyance de cette décennie, moins de la moitié de la base de l'UDC (48%) a suivi la consigne de vote nationale de la direction du parti. En particulier dans le cadre de l'initiative sur les rentes (30%) et de la réforme de la LPP (37%), la consigne du parti n'a pas eu d'effet. Ces résultats pourraient indiquer qu'une partie croissante de la base de l'UDC ne veut plus suivre l'orientation traditionnellement plutôt libérale sur le plan économique et restrictive sur le plan social de la direction du

parti en ce qui concerne les questions sociales, notamment la prévoyance vieillesse.

En résumé, les expériences récentes montrent qu'il est très difficile de faire passer les votations sur la prévoyance auprès des électeurs. De nombreux projets de réforme de longue date ont été rejetés dans les urnes. Le Conseil fédéral et la majorité parlementaire ont du mal à expliquer leur politique de manière convaincante. Même lorsqu'il s'agit de convaincre de sa propre base, les parties éprouvent parfois des difficultés.

Les nombreuses décisions négatives des électeurs empêchent directement les réformes de la prévoyance vieillesse. Par ailleurs, elles contribuent indirectement à rendre les réformes futures moins probables. En effet, les votations perdues incitent les acteurs politiques à être plus prudents, car ils ne veulent pas risquer un nouvel échec. Cela signifie qu'ils sont moins ouverts aux nouvelles idées de réforme. Et si le Parlement s'attaque malgré tout à un projet de réforme, il est plus probable que ce dernier soit bloqué dès la phase parlementaire. En effet, l'expérience de ces dernières années montre clairement que toutes les menaces de recours à un référendum doivent être prises très au sérieux. Pour éviter qu'un référendum ne soit lancé, de larges compromis doivent donc être trouvés au Parlement, ce qui est difficile et prend beaucoup de temps. Dans l'ensemble, tous les projets de réforme de la prévoyance vieillesse seront donc très difficiles à mener sur le plan politique dans un avenir proche.

4.2 GRANDE PERTINENCE ET COMPLEXITÉ ÉLEVÉE

Mais pourquoi les projets ayant un lien avec la prévoyance ont-ils autant de mal à s'imposer auprès des électeurs? Trois facteurs pourraient jouer un rôle à cet égard: la pertinence personnelle des questions de prévoyance pour les électeurs, la complexité des projets de prévoyance et le rôle particulier des votants âgés.

Une prévoyance pour la vie

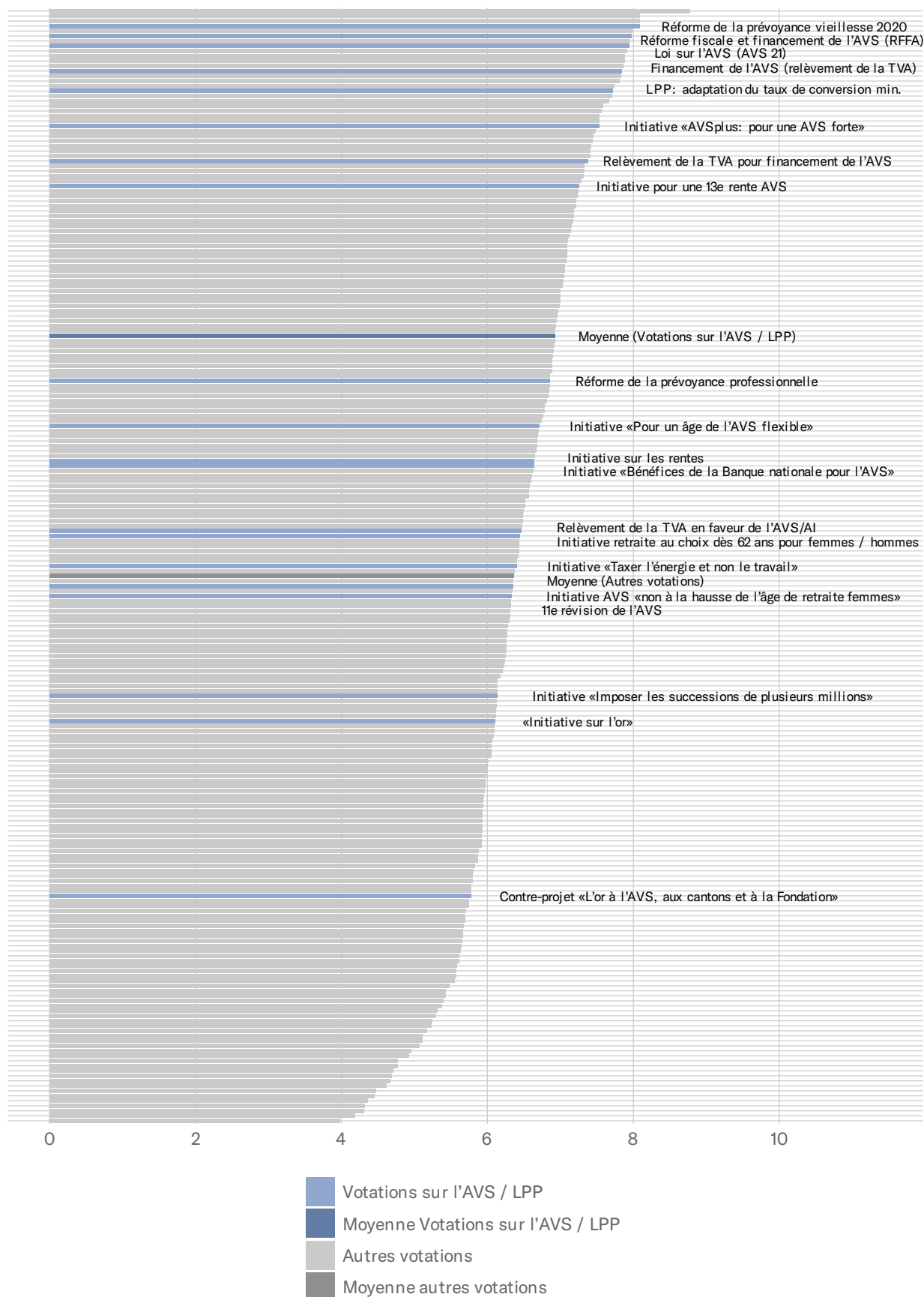
La figure 39 illustre le premier facteur. Elle montre à quel point les électeurs estiment en moyenne la pertinence personnelle des objets soumis à votation. Trois des huit projets les plus pertinents en moyenne sont des réformes de la prévoyance vieillesse. Huit des 36 votations les plus importantes concernent des thèmes de la prévoyance. La réforme de la prévoyance vieillesse 2020, qui aurait prévu à la fois des réformes de l'AVS et de la prévoyance professionnelle, a été considérée comme la plus importante en moyenne (8,1 / 10) parmi les votations sur la prévoyance pour la vie personnelle.

Une prévoyance pour la vie

Pertinence personnelle des votations du point de vue des électeurs (fig. 39)

Sur la base des données des enquêtes post-votations Vox/Voto (voir chap. 5)

«Sur une échelle de 0 (pas du tout important) à 10 (très important), dans quelle mesure [le projet] était-il important pour vous personnellement?»



Une prévoyance pour la vie

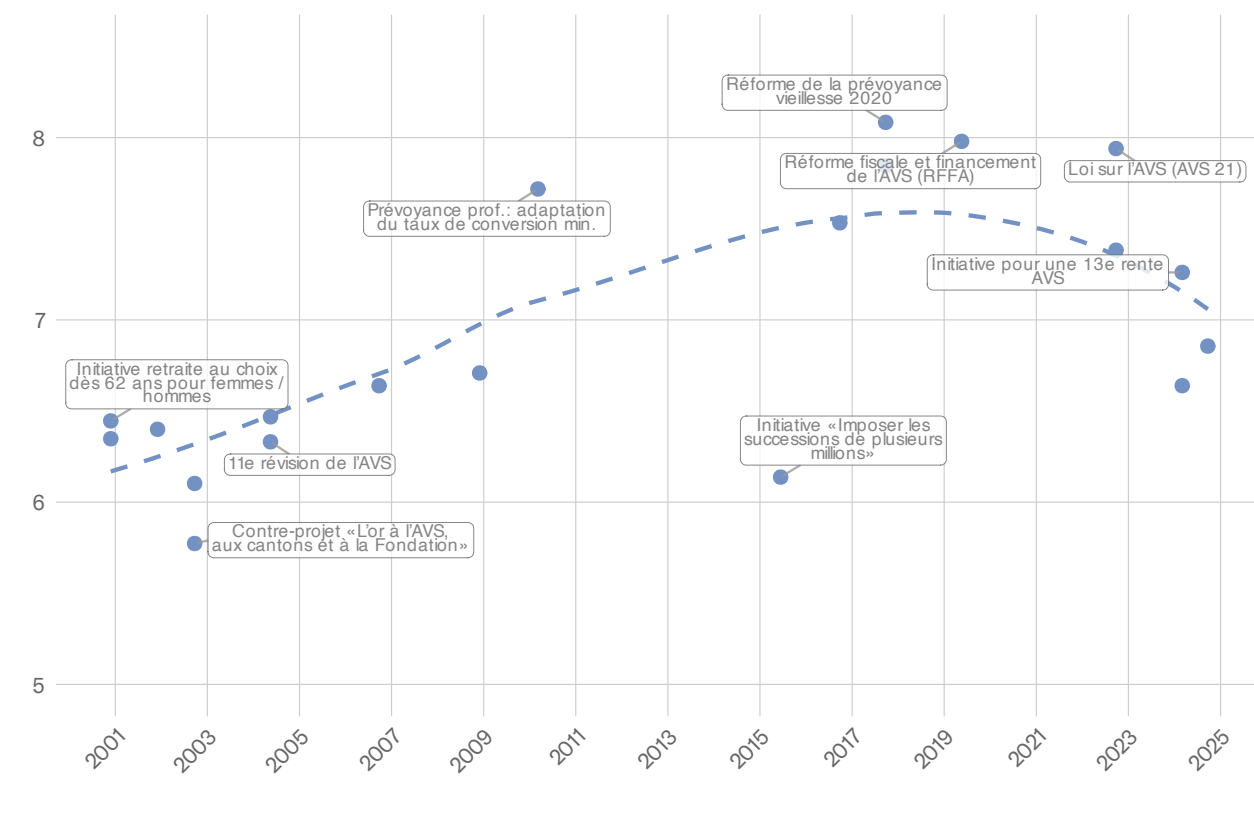
La pertinence personnelle moyenne a eu tendance à augmenter au cours du dernier quart de siècle, comme le montre la figure 40. Alors que la pertinence personnelle moyenne estimée lors des votations sur la prévoyance au début des années 2000 avait tendance à se situer entre six et sept sur dix, elle était nettement supérieure à sept sur dix dans de nombreuses votations vers la fin des années 2010 et au début des années 2020.

Pertinence personnelle des votations sur la prévoyance (fig. 40)

Sur la base des données des enquêtes post-votations Vox/Voto (voir chap. 5)

«Sur une échelle de 0 (pas du tout important) à 10 (très important), dans quelle mesure [le projet] était-il important pour vous personnellement?»

Ligne de tendance établie avec la méthode de régression LOESS.



Cela montre bien que la prévoyance vieillesse est très importante pour les Suisses. La prévoyance vieillesse est émotionnelle et existentielle – il s'agit de sa propre sécurité financière à la retraite. Compte tenu de l'influence directe de la prévoyance sur la vie de gens, il n'est pas étonnant que les électeurs fassent preuve de scepticisme vis-à-vis des réformes et se méfient des nouveautés lors des votations sur la prévoyance.

Une prévoyance pour la vie

La pertinence personnelle est particulièrement élevée pour les projets de réforme lancés par le Conseil fédéral et le Parlement. Ces réformes visent à garantir l'équilibre financier à long terme de la prévoyance vieillesse, laquelle est mise de plus en plus à rude épreuve par l'évolution démographique. L'enjeu est de taille pour les électeurs. Il s'agit d'une part de garantir la prévoyance vieillesse à long terme et, d'autre part, d'envisager d'éventuelles restrictions de prestations, des prix plus élevés (TVA) ou un relèvement de l'âge de la retraite.

La complexité des projets est un autre facteur qui complique les projets de réforme de la prévoyance vieillesse. L'organisation de la prévoyance vieillesse est une question technique qui englobe de nombreux aspects juridiques, financiers et démographiques. Les projets de réforme et les prévisions relatives à leurs effets reposent souvent sur des hypothèses de modèle difficiles à comprendre pour les électeurs. Enfin, les nombreux termes techniques compliquent la réflexion sur le contenu des projets de réforme de la prévoyance par les électeurs.

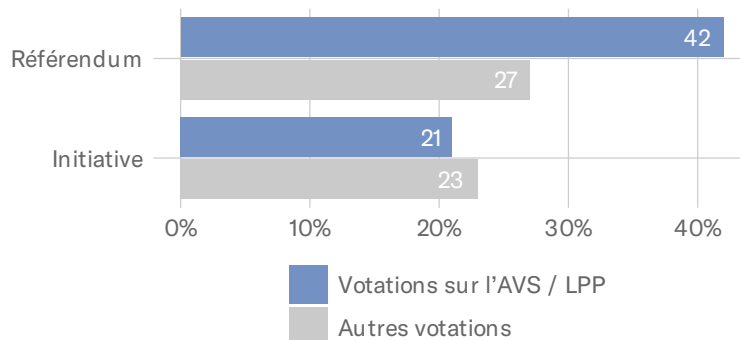
La figure 41 montre que de nombreux électeurs ont du mal à se forger une opinion sur les thèmes de la prévoyance, en particulier lors de référendums facultatifs. À la suite des votations référendaires sur les thèmes de la prévoyance, 42% des électeurs indiquent qu'il leur a été difficile de comprendre en quoi consistait le projet de votation. C'est une proportion nettement plus élevée que pour les autres votations référendaires (27%). En revanche, on ne constate guère de différence pour les initiatives. Alors que les référendums portent souvent sur des projets de loi complexes, les initiatives sont généralement des propositions compactes, délibérément formulées de manière simple, visant à augmenter les chances de succès.

Une prévoyance pour la vie

Proportion d'électeurs ayant des difficultés à comprendre le projet – selon la forme juridique (fig. 41)

Sur la base des données des enquêtes post-votations Vox/Voto (voir chap. 5)

«Concernant [le projet], est-ce qu'il a été plutôt facile ou plutôt difficile de se faire une idée des conséquences personnelles à partir des informations reçues?» (2000-2016); «Avez-vous trouvé plutôt facile ou plutôt difficile de comprendre de quoi il s'agissait concernant [le projet]?» (2016-2025) – pourcentage ayant répondu «plutôt difficile».



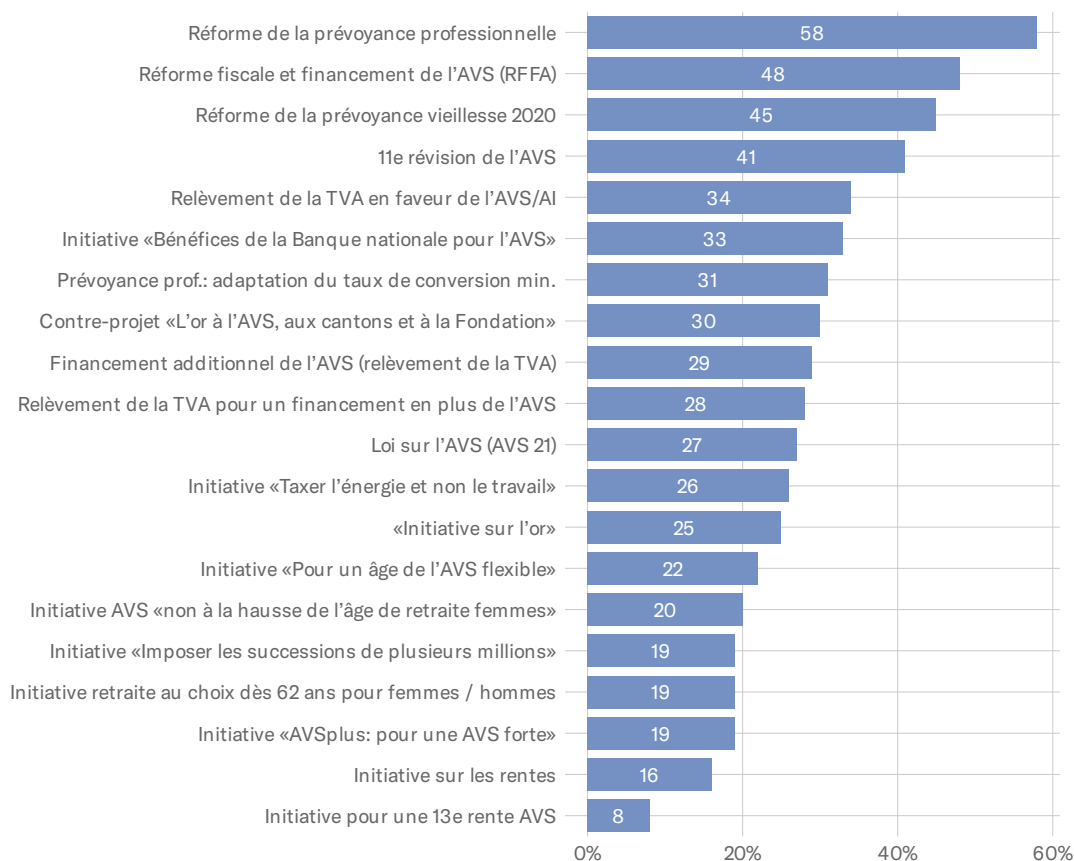
Le projet qui a causé le plus de difficultés aux électeurs au cours des 25 dernières années a été la réforme de la prévoyance professionnelle votée en 2024 (fig. 42). 58% des personnes interrogées ont indiqué qu'il leur était difficile de comprendre en quoi consistait le projet. Le projet RFFA (48%), la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 (45%) et le 11e révision de l'AVS (41%) ont été difficiles à comprendre. À l'autre extrémité du spectre se trouve en revanche l'initiative pour une 13e rente AVS. Seuls 8% des électeurs ont indiqué avoir eu du mal à comprendre en quoi consistait le projet.

Une prévoyance pour la vie

Part d'électeurs ayant des difficultés à comprendre le projet (fig. 42)

Sur la base des données des enquêtes post-votations Vox/Voto (voir chap. 5)

«Concernant [le projet], est-ce qu'il a été plutôt facile ou plutôt difficile de se faire une idée des conséquences personnelles à partir des informations reçues?» (2000-2016); «Avez-vous trouvé plutôt facile ou plutôt difficile de comprendre de quoi il s'agissait concernant [le projet]?» (2016-2025) – pourcentage ayant répondu «plutôt difficile».



La grande complexité des projets de réforme, en particulier lorsqu'elle est associée à une pertinence personnelle marquée, constitue un obstacle de taille pour les partisans des réformes. Lorsque les électeurs sont confrontés à des déclarations contradictoires sur les effets d'un projet et qu'ils ne se sentent pas qualifiés pour porter eux-mêmes un jugement, beaucoup ont recours à une simple heuristique: ils suivent les consignes de vote du Conseil fédéral ou du parti auquel ils sont proches. Cela suppose toutefois qu'ils fassent confiance au gouvernement ou aux partis pour agir au mieux de leurs intérêts et qu'ils leur reconnaissent la compétence de trouver des solutions. Si cette confiance fait défaut, les électeurs ont tendance à voter «non» sur des projets complexes, car ils considèrent le statu

quo comme un moindre risque, en particulier sur un sujet qu'ils considèrent comme très important pour eux personnellement.

Cette conclusion est étayée par le fait que la seule réforme structurelle de la prévoyance vieillesse qui a pu être présentée aux électeurs au cours de ce millénaire – l'AVS 21 – était aussi le projet de réforme le plus compréhensible. Seuls 27% des électeurs ont indiqué avoir eu du mal à comprendre le projet.

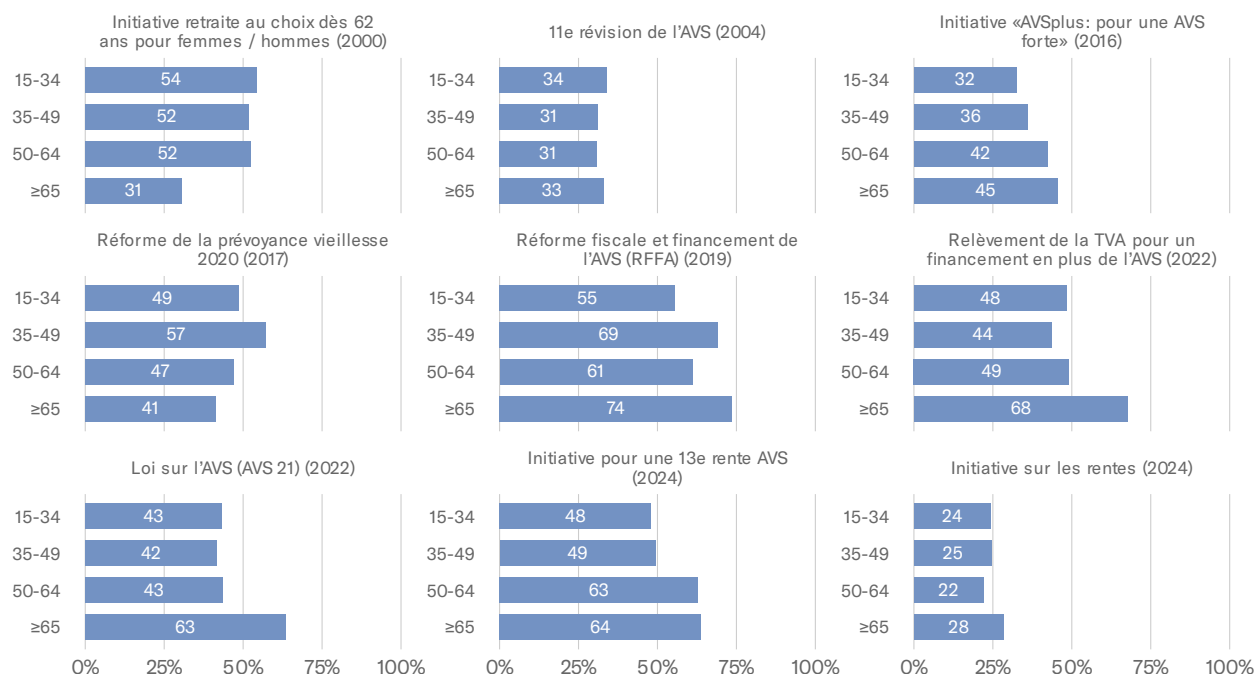
Le dernier facteur abordé dans ce chapitre est le rôle particulier joué par les différents groupes d'âge lors des votations portant sur la prévoyance. La figure 43 montre le pourcentage de «oui» par groupe d'âge pour une sélection de votations sur la prévoyance. Étant donné que les votations sur les réformes, en particulier, contenaient plusieurs aspects, il est difficile de déterminer les éléments qui ont conduit tel ou tel groupe d'âge à approuver ou rejeter une proposition. Une chose semble toutefois claire: les personnes qui ont déjà atteint l'âge de la retraite votent plus souvent que la moyenne en faveur de projets qui leur apporteraient une augmentation directe de leur rente. C'est notamment le cas de l'initiative AVSplus et de l'initiative pour une 13^e rente AVS. Avec ces projets, les retraités avaient la possibilité de voter en faveur d'une aide financière pour eux-mêmes – et nombre d'entre eux ont fait usage de cette possibilité. Il en va de même pour le projet RFFA, qui prévoyait chaque année environ 2,1 milliards de francs supplémentaires pour l'AVS et qui a recueilli le soutien le plus grand parmi les plus de 65 ans.

Une prévoyance pour la vie

Différences entre le pourcentage de oui par groupe d'âge lors des votations sur la prévoyance (fig. 43)

Les résultats d'une sélection de votations sur la prévoyance sont présentés

Sur la base des données des enquêtes post-votations Vox/Voto (voir chap. 5)



Les électeurs plus âgés ont donc des intérêts et des motivations différents de ceux des jeunes générations lors des votations sur la prévoyance vieillesse. Ces intérêts et motivations doivent être pris au sérieux, d'une part, parce qu'une part non négligeable de ces personnes subordonne leur vote à ces motivations et, d'autre part, parce que les personnes de plus de 65 ans représentent une grande partie des électeurs et affichent généralement un taux de participation très élevé. Lors de votations sur des thèmes de la prévoyance, la participation des plus de 65 ans est régulièrement presque deux fois plus élevée que celle des moins de 40 ans².

Les différentes incitations des retraités actuels futurs semblent également se manifester dans les discussions autour de l'âge de la retraite. Les retraités actuels ne sont pas concernés par une modification de cet âge et ils sont donc moins favorables à un abaissement de l'âge de la retraite que les électeurs plus jeunes. Ils sont

²Voir par exemple à ce sujet les rapports d'analyse des enquêtes post-votations Vox/Voto sur les votations sur la 13e rente AVS ou sur la réforme LPP.

plus disposés à accepter une hausse. Cela ressort clairement de la votation sur l'initiative «pour une retraite à la carte dès 62 ans, tant pour les femmes que pour les hommes», qui prévoyait notamment le versement intégral d'une rente de vieillesse en cas de cessation d'activité lucrative à partir de 62 ans. Cette initiative n'a été refusée que parce que peu de retraités l'ont approuvée. Pour tous les autres groupes d'âge, le projet avait recueilli une majorité.

Schéma inverse pour le modèle «AVS 21». La figure 43 montre que la réforme n'a effectivement été adoptée que grâce à l'approbation des retraités. Les jeunes générations l'avaient majoritairement toutes rejetée. L'élément principal du projet était le relèvement de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans, ce qui ne concernait pas les retraités actuels. En contrepartie, le relèvement de l'âge de la retraite et une augmentation de la TVA ont permis de stabiliser la situation financière de l'AVS, ce qui a tendance à être apprécié par les retraités.

Les électeurs plus âgés sont donc le groupe qui se préoccupe le plus de la situation financière de la prévoyance vieillesse. Mais c'est aussi le groupe qui est le plus susceptible de permettre des réformes parce qu'il n'est généralement plus concerné par les changements structurels.

Collecte des données et méthode

5.1 ENQUÊTE

Les données ont été collectées entre le 5 et le 25 février 2025. La base de l'enquête est constituée par la population résidente intégrée sur le plan linguistique de Suisse alémanique et de Suisse romande. L'enquête a été réalisée via le panel en ligne de Sotomo et Bilendi. Après correction et contrôle des données, les indications de 2320 personnes ont pu être utilisées pour l'évaluation.

Comme les participants à l'enquête se recrutent en grande partie eux-mêmes (opt-in), la composition de l'échantillon n'est pas représentative de la population suisse dans un premier temps. C'est pourquoi des méthodes de pondération statistique éprouvées sont utilisées pour adapter la structure de l'échantillon à la population de base. Les pondérations relatives des différents groupes de population sont adaptées de manière à représenter la population. Les critères de pondération sont le sexe, l'âge, la formation, l'orientation politique et la région linguistique. Cette procédure garantit une représentativité élevée de la population résidente suisse. Pour le présent échantillon global, l'intervalle de confiance à 95% (pour une part de 50%) est de +/-2,0 points de pourcentage.

5.2 ANALYSE DES VOTATIONS

L'analyse des votations se base sur les données de Swissvotes³ ainsi que sur les données des enquêtes post-votations Vox/Voto. Les enquêtes post-votations peuvent être divisées en trois périodes: jusqu'en 2016⁴ ainsi qu'à partir de 2020⁵. Les enquêtes post-votations ont été réalisées par gfs.bern. Entre-temps, elles ont été réalisées par FORS et le Zentrum für Demokratie Aarau⁶. Les évaluations se basent sur les données brutes des enquêtes post-votations. Pour une partie des sondages de post-électoraux, les pondérations utilisées à l'origine dans l'analyse ne sont pas accessibles au public. Pour cette raison, Sotomo a procédé à une nouvelle pondération de ces données, selon la même procédure que celle décrite ci-dessus. C'est pourquoi il peut y avoir de légers écarts par rapport aux rapports d'analyse des sondages post-électoraux.

³Swissvotes: la base de données des votations populaires fédérales. Année Politique Suisse, Université de Berne. En ligne: www.swissvotes.ch. Consulté pour la dernière fois le 17.2.2025

⁴Hanspeter Kriesi, Matthias Brunner, François Lorétan: enquêtes standardisées VoxIt 1981-2016 [Dataset]. Université de Genève – Faculté des Sciences de la Société – SdS – Département de science politique et relations internationales, Université de Zurich – Faculté de philosophie – Institut des sciences politiques – IPZ – Chaire de sciences politiques comparées, FORS – Centre de compétences en sciences sociales. Fourni par FORS, Lausanne.

⁵Lukas Golder et al.: complément d'enquête et analyse sur les votations populaires fédérales, 2020-2024. gfs.bern. Fourni par Swissvotes.

⁶FORS, ZDA (2016). VOTO – Enquêtes sur les votations populaires suisses, 25 septembre 2016. FORS – Centre de compétences en sciences sociales, Zentrum für Demokratie Aarau (ZDA), Université de Zurich. Fourni par FORS, Lausanne.

SOTCMO